

**DIAGNOSTIC PARTAGE DE L'ADOLESCENCE  
EN VAL D'OISE**

**Présenté par  
la Ville de Gonesse**

**Septembre 2007**



## SOMMAIRE

- Rappel du Plan Santé Mentale 2005-2008.....	4
- Introduction.....	5
- Diagnostic partagé de l'adolescence en Val d'Oise ..... Ses difficultés, sa prise en charge	7
- La situation sociale, éducative et psychique des adolescents en Val d'Oise.....	8
- Diagnostic de l'offre existante de prise en charge des adolescents.....	21
- Conclusion du diagnostic partagé.....	27
- Annexes.....	29
- Annexe 1..... Compte-rendu de la réunion de lancement du diagnostic partagé (21 décembre 2006) et liste des acteurs ayant participé au diagnostic	30
- Annexe 2..... Annuaire des structures d'accueil et de prise en charge des adolescents	34
- Annexe 3..... Durées de déplacement en transports en commun entre Cergy et l'Est du Val d'Oise	50

## Rappel du plan Santé mentale 2005-2008

### **p.80 : « 4.3.2 Répondre aux besoins de prise en charge coordonnée des enfants et des adolescents.**

#### **Contexte**

Selon l'expertise collective de l'INSERM sur le dépistage et la prévention des troubles mentaux chez l'enfant et l'adolescent, rendue publique en février 2003, un enfant sur huit en France souffrirait de troubles mentaux communs, alors que seule une minorité d'entre eux serait en contact avec des services spécialisés.

L'expertise alerte sur la nécessité de repérer plus précocement les signes d'appel afin d'identifier les troubles et permettre leur prise en charge sans retard préjudiciable au développement de l'enfant. En effet un délai important, parfois de plusieurs années, peut exister entre l'apparition des premiers symptômes et leur dépistage.

S'il existe encore un retard au diagnostic entre l'apparition des premiers symptômes et leur dépistage, il faut noter la croissance rapide de l'effectif des enfants et adolescents suivis par les secteurs de psychiatrie infanto-juvénile, dont la file active a déjà augmenté de 68 % entre 1988 et 1997, l'effectif des moins de cinq ans étant celui qui a augmenté le plus rapidement dans la même période (84%). Cette augmentation témoigne d'une sensibilisation croissante des adultes aux signes de troubles mentaux chez l'enfant et d'une certaine déstigmatisation du recours aux services spécialisés de santé infanto-juvénile, favorisant un accès aux soins plus précoce.

Cette réalité est à rapprocher de celle vécue par de nombreuses institutions du champ social, médico-social, éducatif, judiciaire qui confrontées à des difficultés importantes du fait des souffrances ou troubles psychiques ou comportementaux des enfants et des jeunes qu'elles suivent ou qui leur sont confiés signalent les difficultés pour ces publics tant d'accéder aux soins que de bénéficier d'une continuité de soins au long des différentes étapes du développement.

#### **Objectifs**

- Renforcer les capacités de repérage, par les acteurs de première ligne et les professionnels de soins primaires, des enfants et des adolescents présentant des signes de souffrance ou des troubles psychiques ;
- Favoriser une organisation des soins centrée sur les enfants et les adolescents, tenant compte de leur environnement et de la diversité des troubles et pathologies rencontrés dans le champ de la santé mentale ;
- Renforcer les moyens structurellement insuffisants du dispositif de soins en psychiatrie infanto-juvénile aussi bien en hospitalisation complète qu'en amont et en aval de celle-ci, dans le cadre d'alternatives à l'hospitalisation et du dispositif ambulatoire ;
- Renforcer les articulations entre les professionnels de la pédopsychiatrie, de la psychiatrie générale, des services somatiques tels que la pédiatrie, les médecins libéraux et plus largement du champ social, médico-social, éducatif et judiciaire. »

## Introduction

Si elle constitue un âge chargé d'enjeux, voire de risques, au point qu'on l'associe souvent à la notion de « crise », l'adolescence reste paradoxalement la grande oubliée des politiques publiques de l'enfance en France.

Souvent perçue comme une simple transition entre l'enfance et le stade adulte, l'adolescence constitue en réalité un âge à part entière, décisif dans le processus de construction individuelle, sur le plan tant psychologique que social. Les spécificités de cet âge se voient encore renforcées par la tendance à l'allongement du temps de l'adolescence, qui commence de plus en plus tôt (préadolescence) et se termine de plus en plus tard (adulescence). Pourtant, la situation des 6,93 millions d'adolescents âgés de 12 à 21 ans est fragile, en particulier pour les 15% d'entre eux qui, selon les pédopsychiatres, rencontrent des difficultés avérées.

Dans le Val d'Oise, tant la jeunesse de la population que les difficultés sociales qui touchent les habitants accentuent la problématique de la prise en charge des adolescents. Précarité sociale, familles déstructurées, difficultés scolaires, malaise culturel, addictions à des produits psycho-actifs, actes de délinquance sont autant de causes et aussi, selon les cas, de symptômes des troubles et du mal-être des adolescents.

Des dispositifs existent dans notre département pour répondre à ce défi : Maison des adolescents « PassAge » à Cergy, Missions locales, Points Accueil Ecoute Jeune, Protection Judiciaire de la Jeunesse, services de psychiatrie infanto-juvénile, associations... Pourtant, au cours de la démarche de concertation initiée dans le cadre de ce projet, tous les professionnels de l'adolescence en difficulté ont témoigné de la nécessité de renforcer et de diversifier les structures de prise en charge des jeunes de 12 à 21 ans, en particulier en créant des lieux intermédiaires entre les familles et les structures très spécialisées.

Enfin, dans l'Est du département, où les indicateurs sociaux et sanitaires sont au rouge, le défi à relever est plus grand encore et c'est pourquoi, la Ville de Gonesse, en partenariat étroit avec le Centre Hospitalier de Gonesse, porte un projet de Maison des adolescents à Gonesse.

Une structure de ce type existe déjà dans le département, à Cergy. L'objectif de ce diagnostic est de montrer que la réalisation d'une nouvelle Maison des adolescents à Gonesse se justifie par deux constats :

- les jeunes valdoisiens connaissent des difficultés d'ordre social, éducatif et psychique d'une ampleur particulière
- les structures intermédiaires d'accueil et de suivi des adolescents sont en nombre insuffisant pour recevoir les jeunes, qu'ils soient en difficulté ou simplement, comme tout adolescent, en attente d'écoute et de dialogue.

Bien qu'étant à vocation départementale, l'éloignement géographique par rapport à la Maison des adolescents « PassAge » de Cergy, les difficultés de communication en transports en commun entre l'Est et l'Ouest du département ainsi que les caractéristiques sociodémographiques de l'Est du département plaident en faveur d'un renforcement de la prise en charge des adolescents dans l'Est du Val d'Oise. Aussi, tout en présentant un tableau de la situation à l'échelle du département, le diagnostic portera un accent particulier sur la situation de l'Est du département.



## **DIAGNOSTIC DE L'ADOLESCENCE EN VAL D'OISE SES DIFFICULTÉS, SA PRISE EN CHARGE**

En l'absence d'études à l'échelle départementale sur la situation des adolescents, ce diagnostic s'appuie sur des éléments qui, soient qu'ils expriment la cause d'un mal-être, soient qu'ils en soulignent les conséquences, témoignent des troubles et des difficultés psychiques, sociales et éducatives que rencontrent les adolescents.

Ce diagnostic repose sur les informations communiquées par les différents acteurs en charge du suivi des adolescents. Ainsi, si certaines des données communiquées et présentées ici sont à l'échelle départementale, d'autres sont supra-départementales ou infra-départementales. Tout en analysant la situation des jeunes de 12 à 21 ans à l'échelle du Val d'Oise, une attention particulière est portée, lorsque cela est possible, à celle des adolescents de l'Est du département.

Ce diagnostic a fait l'objet d'une large concertation et approbation. Lors de la réunion de lancement du diagnostic en décembre 2006, tous les acteurs présents (voir Annexe 1), sur la base de leur expérience, ont validé la double hypothèse d'une situation de l'adolescence en difficulté psychique, sociale et éducative et d'une insuffisance d'infrastructures intermédiaires adaptées à la prise en charge de ces jeunes en difficulté.

Ce document est la mise en forme des grandes lignes de diagnostic établies à cette occasion. Il a été élaboré à l'aide des travaux d'un groupe de travail organisé autour de la Mairie de Gonesse et du Centre Hospitalier, en association avec les professionnels de l'adolescence.

Ce diagnostic comprend deux volets :

- 1- La situation sociale, éducative et psychique des adolescents
- 2- L'offre existante de prise en charge des adolescents

## 1- La situation sociale, éducative et psychique des adolescents en Val d'Oise

### 1.1 Une population très jeune en Val d'Oise

Avec 29% de jeunes de moins de 20 ans (en 1999), le Val d'Oise est l'un des départements les plus jeunes de France. La moyenne nationale est en effet de 25% de jeunes de moins de 20 ans.

Au sein de ce département jeune, l'Est du Val d'Oise est le territoire le plus jeune avec 32% d'habitants de moins de 20 ans. Cette jeunesse de la population est cohérente avec le taux de natalité qui était, en 2002, de 17,6 enfants pour 1000 habitants contre 15,4 pour l'ensemble du département.

		Population totale (1999)	Nb d'ind. de - 20 ans (1999)	% ds pop tot	Nb de naissances Enregistrées (2002)	Taux de natalité (pour 1 000 h.) (2002)	Taux de fécondité (1999)
95 1	Argenteuil - Eaubonne	516 894	139 327	27	8 861	14,9*	53,6
95 2	Gonesse	260 828	83 268	32	3 526	17,6*	62,8
95 3	Pontoise	327 742	98 651	30	4 950	14,7*	51,8
<b>Val d'Oise</b>		<b>1 105 464</b>	<b>321 246</b>	<b>29</b>	<b>17 337</b>	<b>15,4</b>	<b>56,1</b>
<b>Ile-de-France</b>		<b>10 952 011</b>	<b>2 763 993</b>	<b>25,2</b>	<b>174 122</b>	<b>15,7</b>	<b>57,1</b>
<b>France</b>		58 520 688	14 381 440	24,5			

*Source : Recensement INSEE 1999 / SROS 3 95-2*

Le bassin de santé 95-2 de Gonesse regroupe les communes de : Arnouville-les-Gonesse, Attainville, Bellefontaine, Bonneuil-en-France, Bouqueval, Chaumontel,, Chatenay-en-France, Chennevières-les-Louvres, Ecoen, Epiais-les-Louvres, Epinay-Champlâtreux, Ezanville, Fontenay-en-Parisis, Fosses, Gonesse, Goussainville, Lassy, Louvres, Luzarches, Marly-la-Ville, Mareil-en-France, Le Mesnil-Aubry, Le Plessis-Gassot, Puiseux-en-France, Roissy-en-France, Saint-Witz, Sarcelles, Survilliers, Le Thillay, Vaudherland, Vémars, Villeron, Villiers-le-Bel, Villiers-le-Sec.

### 1.2 Des familles plus précaires et déstructurées

Le contexte familial est un élément clé dans la construction de l'individu à l'âge adolescent. Mères ou pères isolés, parents en situation d'exclusion ou encore familles pauvres sont autant de facteurs qui peuvent avoir avec des conséquences négatives sur l'adolescent en pleine construction de soi.

Le taux d'allocataires de l'Allocation de Parent Isolé, en y incluant les enfants à charge, est plus élevé dans le Val d'Oise – 6,4 personnes pour 1000 habitants – que dans le reste de l'Ile-

de- France – 5,7 personnes pour 1000. Ce taux, indicateur de familles déstructurées et fragilisées, est encore plus élevé dans l'Est du Val d'Oise : 9,2 pour 1000 habitants.

Territoires de santé		Allocation de Parent Isolé (API) en 1999		
		Allocataires	Allocataires et Enfants à charge	Taux d'allocataires et enfants à charges (pour 1000 hab – estimations en 2002)
95 1	Argenteuil – Eaubonne	1 084	2 880	5,5
95 2	<b>Gonesse</b>	<b>925</b>	<b>2 444</b>	<b>9,2</b>
95 3	Pontoise	739	1 931	5,7
<b>DEPARTEMENT 95</b>		<b>2 748</b>	<b>7 255</b>	<b>6,4</b>
<b>TOTAL ILE DE FRANCE</b>		<b>24 278</b>	<b>63 937</b>	<b>5,7</b>

*Source : CRAMIF*

Cette appréciation est confirmée par le nombre de familles monoparentales au-dessus de la moyenne dans les cantons de Gonesse, Villiers-le-Bel, Garges-les- Gonesse et Sarcelles.

Noms des cantons	Taux de familles monoparentales ayant des enfants de 0 à 24 ans (en%)
ÉCOUEN	17,24
GONESSE	19,48
LUZARCHES	13,53
GOUSSAINVILLE	15,7
VILLIERS-LE-BEL	20,09
GARGES-LES-GONESSE-EST	9,09
GARGES-LES-GONESSE	22,86
SARCELLES	22,66
<b>FRANCE METROPOLITAINE</b>	<b>17,36</b>

*Source : site Parthage: FNORS- Inégalités cantonales de santé 12/2003*

Autre indicateur d'un contexte familial fragile : la précarité, qu'elle soit synonyme de pauvreté ou d'exclusion.

Territoires de santé		Revenu Minimum d'Insertion (RMI) en 2002			
		Allocataires	Allocataires et conjoints	Allocataires, conjoints, enfants et autres pers. à charge	Taux d'allocataires, conjoints, enfants et autres pers. à charge (pour 1000 habitants – estimation en 2002)
95 1	Argenteuil – Eaubonne	6 518	7 707	12 591	24,1
95 2	<b>Gonesse</b>	<b>4 896</b>	<b>6 008</b>	<b>10 466</b>	<b>39,8</b>
95 3	Pontoise	3 033	3 630	6 104	18,1
<b>DEPARTEMENT 95</b>		<b>14 447</b>	<b>17 345</b>	<b>29 161</b>	<b>26,0</b>
<b>TOTAL ILE DE FRANCE</b>		<b>181 279</b>	<b>205 827</b>	<b>318 145</b>	<b>28,6</b>

*Source : CRAMIF / RGP INSEE 1999*

Alors que le Val d'Oise est en dessous de la moyenne régionale par le taux de personnes dépendant directement du RMI – 26,0 pour 1000 habitants contre 28,6 pour l'Île de France – les habitants du bassin de santé de Gonesse sont très nombreux – 39,8 pour 1000 habitants – à dépendre de ce revenu minimum.

### 1.3 Des difficultés scolaires importantes

Dans le Val d'Oise et en particulier dans l'Est du département, les indicateurs illustrent l'ampleur des retards, échecs et difficultés scolaires rencontrées par les adolescents.

22,5% des collèges du Val d'Oise sont classés en ZEP. Dans le bassin de Gonesse, ce sont 42,6% qui le sont, contre 17,7% seulement dans l'ensemble de l'académie de Versailles.

La moyenne à l'évaluation en 6<sup>ème</sup> en septembre 2005 est de 60,7 sur 100 dans l'académie, 56,2 pour le Val d'Oise. Elle descend à 55,0 dans le bassin de Sarcelles et chute à 51,6 pour le bassin de Gonesse.

Au brevet, l'écart de résultats est plus important encore entre l'académie, le département et le bassin de Gonesse. Le Val d'Oise est en dessous de la moyenne académique avec 70,6% de réussite au brevet contre 75,5% dans l'académie en 2006. Dans le bassin de Gonesse, la réussite au brevet est 14 points plus faible avec seulement 61,9%.

Au lycée, c'est près d'un tiers des élèves (32,8%) du bassin de Gonesse qui a un an de retard en seconde générale et technologique et 29,8% dans le bassin de Sarcelles. C'est plus que dans l'ensemble du département (29,1%) dont la moyenne se trouve elle-même supérieure à celle de l'académie de Versailles (26,7%).

Enfin, en fin d'enseignement secondaire, ces disparités se traduisent par un taux réussite au baccalauréat pour le Val d'Oise (74,1%) inférieur de 4 points à la moyenne académique (78,1%) et pour le bassin de Gonesse inférieure de plus de 10 points (67,6%). Le bassin de Sarcelles affiche des résultats (74,4%) au dessus de la moyenne départementale mais demeure en deçà de la moyenne académique.

#### La scolarisation en ZEP :

	Bassin de Gonesse <sup>1</sup>	Département	Académie
Collèges	42,6%	22,5%	17,7%
Segpa	55,8%	42,5%	33,9%

Sources : Education nationale

<sup>1</sup> Le bassin de Gonesse regroupe les établissements des villes de : Arnouville-les-Gonesse, Fosses, Garges-les-Gonesse, Gonesse, Goussainville, Louvres, Marly-la-Ville, et Saint-Witz

**L'évaluation 6ème (scores moyens / 100):**

	<b>Bassin de Gonesse</b>	<b>Bassin de Sarcelles</b>	<b>Déptmt</b>	<b>Académie</b>
<b>Français</b>	46,6%	50,3	51,8%	56,4%
<b>Maths</b>	56,5%	59,6	60,6%	64,9%
<b>Moyenne</b>	51,6%	55,0	56,2%	60,7%

Sources : Education nationale

**Le retard en 6ème :**

	<b>Bassin de Gonesse</b>	<b>Bassin de Sarcelles</b>	<b>Déptmt</b>	<b>Académie</b>
<b>Un an</b>	<b>28,2%</b>	<b>25,3%</b>	<b>23,9%</b>	20,4%
<b>Deux ans et plus</b>	<b>2,6%</b>	<b>3,5%</b>	<b>2,9%</b>	2,3%

Sources : Education nationale

**Brevet Session Juin 06**

	<b>Bassin de Gonesse</b>	<b>Bassin de Sarcelles</b>	<b>Déptmt</b>	<b>Académie</b>
<b>Note moyenne à l'écrit</b>	6,96	nd	7,94	
<b>% reçus</b>	61,9%	nd	70,6%	75,5%

Sources : Education nationale

**Les décisions d'orientation en fin de 3ème (Juin 2006) :**

	<b>Bassin de Gonesse</b>	<b>Bassin de Sarcelles</b>	<b>Déptmt</b>	<b>Académie</b>
<b>2nde G&amp;T</b>	<b>49,1%</b>	<b>53,4</b>	<b>54,8%</b>	61,1%
<b>Voie professionnelle (BEP/CAP)</b>	<b>44,4%</b>	<b>41,5</b>	<b>39,0%</b>	32,9%
<b>Redoublement</b>	<b>6,6%</b>	<b>nd</b>	<b>6,2%</b>	6,0%

Sources : Education nationale

### Le retard en 2nde générale et technologique :

	Bassin de Gonesse	Bassin de Sarcelles	Déptmt	Académie
Un an	32,8%	29,8%	29,1%	26,7%
Deux ans et plus	9,2%	7,5%	7,5%	6,0%

Sources : Education nationale

### Les décisions d'orientation en fin de 2nde (Juin 2006) :

	Bassin de Gonesse	Déptmt	Académie
1ère générale (L,ES,S)	39,3%	47,4%	53,7%
1ère technologique (STT, STI, SMS,...)	29,9%	26,5%	24,2%
Total 1ère	69,2%	73,9%	77,9%
Redoublement	30,8%	26,1%	22,1%

Sources : Education nationale

### Les résultats au bac (session 2005) :

	Bassin de Gonesse	Bassin de Sarcelles	Déptmt	Académie
Bac général	77,5%	81,2%	80,2%	84,0%
Bac technologique	60,3%	69,3%	69,2%	72,2%
Bac professionnel	59,8%	58,3%	64,8%	67,8%
Total	67,6%	74,4%	74,1%	78,1%

Sources : Education nationale

## 1.4 Le malaise culturel

Comme l'a rappelé l'un des acteurs de ce diagnostic partagé, la souffrance psychique des adolescents liée à des facteurs culturels ne tient pas seulement au tiraillement de l'adolescent entre la culture nationale dominante et une culture « étrangère » transmise par sa famille. Ce malaise culturel peut naître du décalage entre culture dominante et réalité sociale, entre

culture de la réussite et situation d'échec scolaire, entre société de consommation et pauvreté quotidienne...

Néanmoins, sur un territoire comme le Val d'Oise et en particulier en Plaine de France, le facteur de l'identité culturelle, au sens de l'origine géographique, nationale ou de l'appartenance religieuse, peut jouer un rôle important dans la construction de l'adolescent et parfois générer des tensions identitaires.

Dans ce contexte, les acteurs du diagnostic partagé ont souligné la prégnance de la problématique des adolescentes qui, face à leur sexualité ou à leur statut au sein de la famille, sont en pertes de repères.

Dans cette perspective, et malgré le caractère imparfait des données statistiques en ce domaine, il est à noter la proportion importante de population étrangère dans le Val d'Oise (10,8%) par rapport au reste de la France (5,6%). L'Est du département accueille une proportion plus importante d'habitants de nationalité étrangère. Certaines villes comme Sarcelles, Garges-lès-Gonesse, Villiers-le-Bel ont un taux d'habitants étrangers trois fois supérieur à la moyenne nationale.

#### **Proportion d'habitants de nationalité étrangère (1999)**

<b>Val d'Oise</b>	<b>10,80%</b>
Goussainville	15%
Gonesse	14%
Arnouville	11%
Garges	18%
Villiers	17%
Sarcelles	19%
<b>Ile-de-France</b>	<b>11,90%</b>
<b>France</b>	<b>5,60%</b>

Sources : INSEE

### **1.5 Les actes de délinquance**

Sans préjugé du lien entre la délinquance des adolescents et la nature de leurs troubles, le constat d'une délinquance importante des mineurs ajoute des éléments d'appréciations complémentaires au diagnostic de leur mal-être. Les adolescents victimes de tels actes peuvent également subir un traumatisme lié à l'acte d'agression.

3.815 mineurs ont été auteurs d'actes délictueux dans le département. Dont 228 de moins de 13 ans, 1.603 ont entre 13 et 16 ans et 1984 ont entre 16 et 18 ans. 38% des auteurs de moins de 13 ans et 37% de ceux de 13 à 16 ans sont issus du district de Police de Sarcelles (soit tout l'Est du Val d'Oise).

1724 actes de petite délinquance ont été commis dans le Val d'Oise dont 36% dans l'Est du département.

Si les actes de grande délinquance commis et les actes commis par « jeunes les plus âgés » relèvent du travail de la Justice, la petite délinquance et les actes commis par les plus jeunes d'entre eux témoignent d'un certain mal-être lié à l'adolescence et peuvent faire l'objet, à ce titre, d'un accompagnement social, éducatif et psychique.

## Mineurs auteurs d'actes délictueux sur le district de Sarcelles<sup>2</sup>

	Petite délinquance	Moyenne délinquance	Grande délinquance
<b>District</b>	612	656	222
<b>Département</b>	1724	1668	423
<b>% du district sur le département</b>	35,50%	39,33%	52,48%

*Petit délinquance* : vols simples et dégradations

*Moyenne délinquance* : Menaces, violences, cambriolages, stuprs (sauf trafic) et infractions sexuelles

*Grande délinquance* : vols à main armée, vols avec violences et trafic de stuprs

## Répartition par tranche d'âge

	Moins de 13 ans	13 à 16 ans	Plus de 16 ans
<b>District</b>	87	597	808
<b>Département</b>	228	1603	1984
<b>% du district sur le département</b>	38,16%	37,24%	40,73%

## Mineurs victimes d'actes délictueux sur le district de Sarcelles

	Moins de 13 ans	13 à 16 ans	Plus de 16 ans
<b>District</b>	312	634	662
<b>Département</b>	763	1673	1822
<b>% du district sur le département</b>	40,89%	37,90%	36,33%

### 1.6 La consommation de cannabis et de produits stupéfiants

L'usage intensif de cannabis peut, dans nombre de cas, être considéré comme une tentative de régulation de tensions internes liées à un état de souffrance psychique. La toxicomanie implique également des effets sociaux et sanitaires graves pour l'adolescent.

Les auteurs du Plan départemental 2007-2008 de lutte contre les drogues illicites, le tabac et l'alcool dans le Val d'Oise font état « des difficultés rencontrées pour l'élaboration du plan départemental, particulièrement dans son volet évaluation : pauvreté des données épidémiologiques et statistiques disponibles, absence de plan d'évaluation pré-établi, implication contrastée des différents partenaires dans la communication des informations en leur possession. »

Ils font néanmoins le diagnostic suivant :

<sup>2</sup> Communes du district de Police de Sarcelles : Goussainville, Gonesse, Bonneuil en France, Arnouville lès Gonesse, Garges lès Gonesse, Villiers le Bel, Sarcelles, Saint Brice, Groslay, Montmagny, Deuil, Montmorency, Andilly, Saint Gratien, Enghien, Soisy sous Montmorency, Margency

### **Addictions chez les jeunes de 17-18 ans dans le Val d'Oise**

*Une estimation des consommations de produits psycho actifs en grande couronne de l'Île de France (parmi les jeunes de 17-18 ans)<sup>3</sup> indique que :*

- 15 % consomment régulièrement du cannabis
- 9% consomment de l'alcool
- 34% fument du tabac

*Rapportée à la population estimée à 34 740 de jeunes de 17-18 ans dans le Val d'Oise, on peut donc évaluer à*

- 5180 la population des 17-18 ans fumeurs réguliers de cannabis
- 4130 la population des 17-18 ans consommateurs d'alcool
- 11 811 la population des 17-18 ans fumeurs de tabac

*Par ailleurs, des données récentes font état d'une évolution de modes de consommations (TREND /OFDT-2005):*

- concernant l'alcool apparition du « binge drinking » (ivresse express) chez les jeunes de 15-25 ans, notamment les étudiants.
- tendance à la hausse des pratiques d'injection de buprénorphine et de cocaïne.
- l'ecstasy est, après le cannabis, la substance illicite la plus répandue en France dans l'espace festif, notamment par une baisse du prix du comprimé, et une forme poudre est apparue rencontrant un grand succès, car considérée comme de meilleure qualité.

Ces indicateurs n'indiquent pas une situation plus grave dans le Val d'Oise que dans le reste de l'Île-de-France. Néanmoins ils témoignent de l'enjeu de santé publique que représente la prévention de la toxicomanie chez les jeunes et la prise en charge des jeunes en voie de dépendance ou en situation de dépendance avérée, en particulier chez les adolescents d'un territoire marqué par des difficultés sociales, scolaires et psychiques importantes.

---

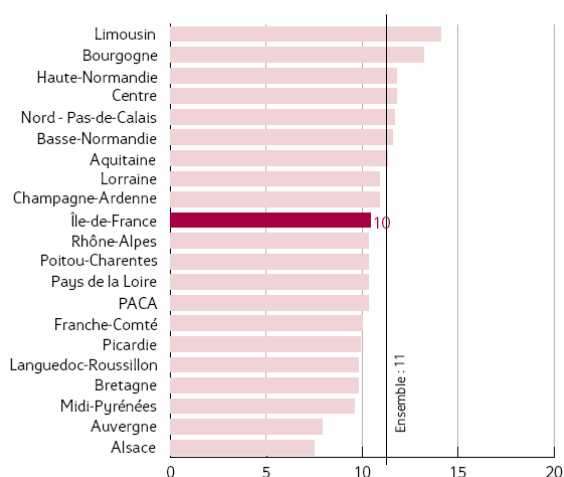
<sup>3</sup> Source ESCAPAD 2003

### Caractéristiques distinctives (%)

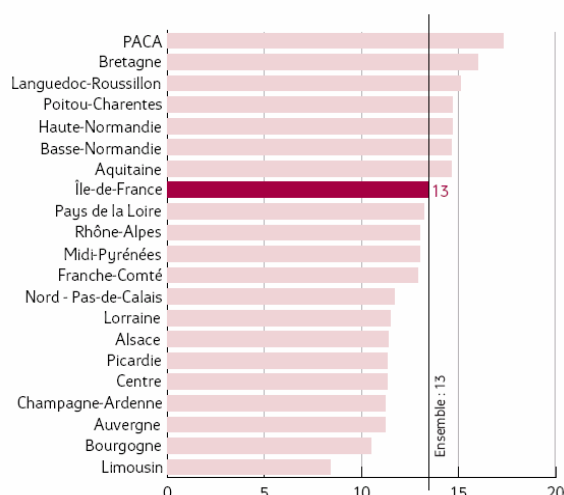
	Île-de-France	Classement en métropole	Reste de la France
[-] Tabagisme quotidien	34	21	40,6***
[-] Alcool régulier	10	19	13,4***
[-] Ivresses répétées	13	21	20,2***
[+] Expérimentation de poppers	5,7	3	4,4***
[-] Usage de cannabis au cours du mois	32	12	33,6*
[-] Expérimentation de produits à inhaler	3,6	20	5,4***
[-] Expérimentation d'ecstasy	3,6	15	4,2*
[-] Expérimentation d'amphétamines	1,5	19	2,3***

Source : « Atlas régional des consommations de produits psycho actifs des jeunes français » OFDT, ESCAPAD 2002-2003, exploitation Île-de-France.

### Usage de médicaments psychotropes au cours du mois à 17 ans (%)



### Usage régulier de cannabis à 17 ans (%)



## 1.7 Suicides

L'Observatoire régional de santé Ile-de-France a publié en octobre 2003 un rapport intitulé « Panorama de la santé en Ile-de-France » dans lequel il fait le point sur le suicide chez les jeunes franciliens.

*Plus d'une jeune francilienne sur six déclare avoir eu des pensées suicidaires au cours des douze derniers mois.*

*Les proportions de jeunes Franciliens ayant eu des pensées suicidaires au cours des douze derniers mois sont plus élevées que celles observées en province (25). Chez les étudiants (26), les proportions sont également importantes et plus élevées que celles observées à 20-25 ans dans le Baromètre 2000 : 4,9 % des hommes et 8,2 % des femmes. Les femmes sont toujours plus nombreuses que les hommes à avoir eu des pensées suicidaires.*

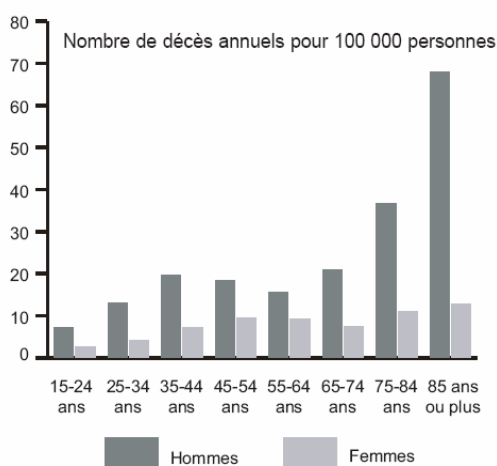
*Les pensées suicidaires sont associées à la consommation régulière de substances psycho actives, à des comportements alimentaires perturbés, à une moindre satisfaction de la relation avec les parents ou encore au fait de vivre dans une famille recomposée.*

Les jeunes filles déclarent plus souvent que les jeunes hommes avoir déjà fait une tentative de suicide

Les tentatives de suicide chez les jeunes scolarisés de 14-18 ans, en augmentation en Ile-de-France comme en France entre 1993 et 1999, sont des faits particulièrement inquiétants (Espad 1999). L'augmentation est particulièrement nette chez les filles. En Ile-de-France, 13,9 % des jeunes filles déclaraient avoir fait une tentative de suicide au cours de la vie contre 10,6 % en 1993. L'accroissement a été plus important en province, passant de 8,49 % à 12,2 % des filles qui déclarent avoir fait une TS au cours de la vie.

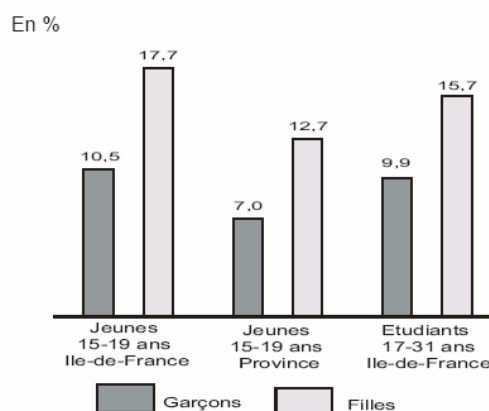
Les données de l'exploitation régionale du Baromètre jeunes(25), en population générale, indiquent des proportions un peu plus faibles, avec 5,6 % des Franciliennes de 15-19 ans déclarant avoir fait une tentative de suicide au cours de la vie et 2,6 % des Franciliens. Les proportions sont comparables entre la région francilienne et la province.

Taux de mortalité par suicide, selon l'âge et le sexe, en Ile-de-France en 1997-1999



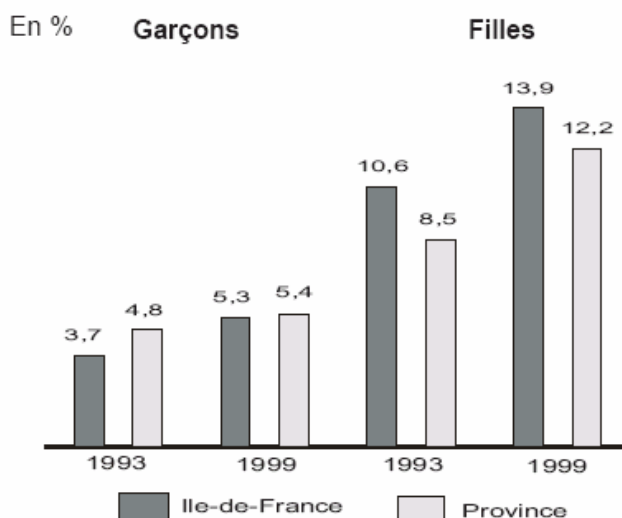
Sources : INSERM CépiDC, INSEE

Pensées suicidaires au cours des 12 derniers mois chez les jeunes de 15-19 ans en 1997 et chez les étudiants affiliés à la Smerep en 2001



Source : Analyse régionale du Baromètre CFES Santé jeunes 97/98 (25) - Santé et recours aux soins des étudiants affiliés à la Smerep (26)

Tentatives de suicide au cours de la vie chez les jeunes scolarisés de 14-18 ans en Ile-de-France et en province (en %)



Source : Choquet et Morin, Enquête ESPAD 1999, Inserm, Ofdt.

Au niveau départemental, en 2001, les données fournies par la FNORS (Fédération Nationale des Observatoires de Santé) indiquent un taux de suicide des jeunes hommes de 15 à 19 ans (9 pour 100 000 en 2001) plus important dans le Val d'Oise qu'en Ile-de-France (4 pour 100 000) et dans le reste de la France (7 pour 100 000). L'année précédente, 2000, avait connu une surreprésentation encore plus forte des suicides chez les garçons de 15 à 19 ans dans le Val d'Oise par rapport à l'Ile-de-France et à la France (respectivement 11 pour 100 000 contre 5 et 8 pour 100 000).

Cet écart est d'autant plus inquiétant que pour toutes les autres tranches d'âge, le taux de suicide chez les hommes du Val d'Oise est nettement inférieur à la moyenne nationale (mais supérieur à la moyenne régionale).

La situation chez les jeunes filles est plus contrastée. En 2000 et 2001, le taux de suicide est de 1 pour 100 000 pour les filles de moins de 15 ans dans le Val d'Oise tandis qu'il est nul en Ile-de-France et en France. (Egalement nul chez les garçons de cette tranche d'âge au niveau du département, de la région et du pays).

Cependant, au-delà de 15 ans, les femmes du Val d'Oise connaissent un taux de suicide inférieur ou égal à la moyenne régionale et nationale, et plus rarement, sur des tranches d'âges plus élevées, un taux de suicide supérieur à ces moyennes. Ce constat doit être nuancé par la surreprésentation des tentatives de suicides et pensées suicidaires chez les jeunes filles de 14-18 ans par rapport aux garçons.

Les données départementales et régionales de 2000 à 2003 ne permettent pas d'établir précisément la réalité du suicide chez les adolescents du Val d'Oise et de l'Est du Val d'Oise en 2007. Elles révèlent néanmoins une situation très inquiétante de la souffrance psychique des jeunes et fait du suicide une problématique essentielle des politiques publiques de l'adolescent.

### Taux de mortalité par suicide chez les hommes

Unité : pour 100 000 hommes

	2000			2001		
	Val d'Oise	Ile-de-France	France*	Val d'Oise	Ile-de-France	France*
< 15 ans	0	0	0	0	0	0
15-19 ans	11	5	8	9	4	7
20-24 ans	15	9	16	13	8	16
25-29 ans	17	10	23	15	9	23
30-34 ans	19	14	29	19	14	29
35-39 ans	28	18	35	27	19	36
40-44 ans	35	22	41	31	23	42
45-49 ans	27	19	39	28	19	40
50-54 ans	24	17	33	26	20	34
55-59 ans	22	16	31	23	17	32
60-64 ans	24	13	32	24	12	32
65-69 ans	33	20	36	25	17	36
70-74 ans	22	22	45	21	20	44
75-79 ans	45	32	61	44	30	58
80-84 ans	70	49	84	66	46	77

<b>85 ans ou plus</b>	<b>99</b>	66	128	<b>84</b>	67	130
-----------------------	-----------	----	-----	-----------	----	-----

*Définition : Le taux de mortalité par tranches d'âge décennales chez les hommes est égal au nombre de décès masculins par suicide dans chaque tranche d'âge rapporté à la population masculine du même âge (taux de mortalité spécifique). L'année figurant dans le tableau est l'année centrale de la période triennale utilisée pour le calcul.*

Sources : INSERM CépiDc, INSEE

### Taux de mortalité par suicide chez les femmes

Unité : pour 100 000 femmes

	2000			2001		
	Val d'Oise	Ile-de-France	France *	Val d'Oise	Ile-de-France	France *
< 15 ans	1	0	0	1	0	0
15-19 ans	2	3	3	2	2	3
20-24 ans	4	3	4	2	3	4
25-29 ans	2	3	6	3	3	5
30-34 ans	9	5	8	9	5	8
35-39 ans	4	5	10	7	6	10
40-44 ans	8	8	14	7	9	14
45-49 ans	10	9	15	12	10	15
50-54 ans	11	9	14	8	9	14
55-59 ans	7	8	14	8	8	15
60-64 ans	8	7	14	10	7	14
65-69 ans	12	9	14	13	8	13
70-74 ans	16	10	15	20	10	15
75-79 ans	21	10	15	14	11	15
80-84 ans	33	13	19	20	12	17
<b>85 ans ou plus</b>	<b>19</b>	11	18	<b>20</b>	13	19

*Définition : Le taux de mortalité par tranches d'âge décennales chez les femmes est égal au nombre de décès féminins par suicide dans chaque tranche d'âge rapporté à la population féminine du même âge (taux de mortalité spécifique). L'année figurant dans le tableau est l'année centrale de la période triennale utilisée pour le calcul.*

Sources : INSERM CépiDc, INSEE

## 1.8 Les Interruptions Volontaires de Grossesse et les grossesses précoces

Les IVG chez les mineures constitue un élément d'appréciation des troubles et souffrances des jeunes.

Peu de données existent sur la répartition des IVG par tranches d'âge. Le service de gynécologie - obstétrique du CH Gonesse indique que, lors des six derniers mois, sur 183 demandes de consultations en vue d'IVG, 42 ont été demandées par des femmes de moins de 21 ans, soit 23%. Si cette indication est partielle, elle laisse néanmoins entrevoir une problématique spécifique liée à la contraception et à la sexualité chez les jeunes de moins de 21 ans.

Concernant les grossesses précoces, le CH Gonesse indique que 32 mineures ont accouché du 1<sup>er</sup> juillet 2006 au 31 décembre 2007 sur un total de 1 465 accouchements (soit 1,6%). Les mères de moins de 21 ans représentent 7,8% de l'ensemble des maternités sur toute l'année 2006 (224 sur 2850).

Dans le département, et pour l'année 2002, les accouchements chez les mères de moins de 18 ans représentaient 1% de l'ensemble des grossesses.

## Proportion de naissances par grandes tranches d'âge des mères

Définition : Proportion des enfants nés de mères de moins de 18 ans, de 18 à 37 ans et de 38 ans ou plus dans l'ensemble des naissances.

Précisions

Unité : %

	2001			2002		
	Val d'Oise	Région	France *	Val d'Oise	Région	France *
< 18 ans	1	1	1	1	0	1
18-37 ans	92	91	93	92	91	93
38 ans ou plus	7	8	6	7	8	6

### Légende du tableau

\*France métropolitaine

Sources : INSEE

## 2. Diagnostic de l'offre existante de prise en charge des adolescents

### 1.1 Annuaire des acteurs de la prise en charge de l'adolescence en difficulté (Annexe 2)

De nombreuses institutions existent dans tout le département pour la prise en charge des adolescents en difficulté. En annexe figure un annuaire des institutions, acteurs et réseaux qui interviennent sur le territoire. Cet annuaire est non exhaustif puisqu'il se concentre sur les acteurs présents sur l'Est du Val d'Oise. En raison de leur proximité géographique avec le projet de Maison des adolescents de Gonesse, ils constituent en effet des partenaires privilégiés.

Cet annuaire préfigure l'ensemble des acteurs qui devront être associés au réseau du Maison des adolescents avec lesquels des actions communes pourront être menées et des partenariats engagés et formalisés.

L'analyse critique de l'offre existante s'appuie sur les témoignages des professionnels de l'adolescence, en particulier sur les difficultés qu'ils rencontrent dans la prise en charge et l'orientation des adolescents auprès des structures spécialisées existantes.

La présentation des activités de certains acteurs et institutions de l'adolescence permet également de compléter le diagnostic établi dans la première partie sur la santé mentale des jeunes.

### 1.2 Le service de psychiatrie infanto-juvénile du CH Gonesse (secteur 3)<sup>4</sup>

Il représente l'un des points forts sur le territoire de la prise en charge des adolescents. Présent sur tout le territoire du secteur 3, il comprend, au sein du CH Gonesse un « Espace adolescent ».

Néanmoins, selon le médecin chef de secteur, le secteur 3, la spécificité de la file active 12-18 de ce service est qu'un nombre important de jeunes patients se présentent au service de pédo-psychiatrie alors qu'ils ne rencontrent pas de psychopathologie majeure. Une minorité relèverait de troubles mentaux chroniques.

Une Maison des adolescents permettrait d'offrir une prise en charge des adolescents plus adaptée à leurs troubles. Parallèlement, cette articulation permettrait au service de psychopathologie de libérer des moyens et de concentrer son action sur les jeunes connaissant des troubles mentaux les plus graves.

La réflexion sur l'organisation en pôles du CH Gonesse, avec en particulier la mise en place d'un pôle d'action médico-sociale précoce et d'action infanto-juvénile, inclut le projet de Maison des adolescents afin de développer et de mettre en place les passerelles nécessaires entre ces deux projets.

---

<sup>4</sup> Le secteur 3 de psychiatrie infanto-juvénile s'étend sur les communes de : Arnouville-les-Gonesse, Bonneuil-en-France, Bouqueval, Chatenay-en-France, Chennevières-les-Louvres, Ecouen, Epiais-les-Louvres, Ezanville, Fontenay-en-Parisis, Fosses, Garges-les-Gonesse, Gonesse, Goussainville, Louvres, Marly-la-Ville, Le Mesnil-Aubry, Le Plessis-Gassot, Puiseux-en-France, Roissy-en-France, Saint-Witz, Sarcelles, Survilliers, Le Thillay, Vaudherland, Vémars, Villeron, Villiers-le-Bel.

**Rapport d'activité 2006 – Service de pedo-psychiatrie**  
**Répartition des patients par diagnostic**

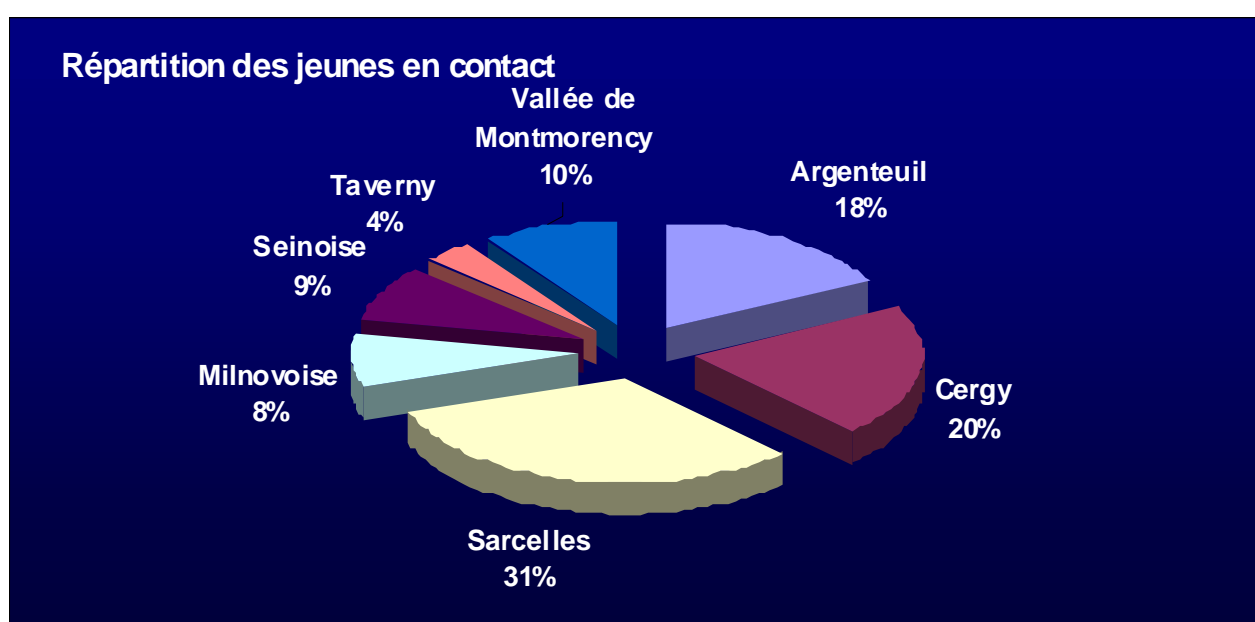
	<b>Filles</b>	<b>Garçons</b>	<b>Total</b>
Troubles maniaques et bipolaires	2	4	<b>6</b>
Episodes dépressifs	73	34	<b>107</b>
Troubles anxieux et autres	34	28	<b>62</b>
Réactions à un stress	61	38	<b>99</b>
Autres troubles spé. de la personnalité	12	12	<b>24</b>
Autisme atypique	0	19	<b>19</b>
Autisme infantile	7	37	<b>44</b>
Troubles envahissants du développement	37	105	<b>142</b>
Absence de trouble mental	4	9	<b>13</b>
Autre	10	11	<b>21</b>
Retard mental léger	9	14	<b>23</b>
Autres troubles du développement	43	111	<b>154</b>
Troubles durant l'enfance et l'adolescence	130	196	<b>326</b>
Schizophrénie	23	15	<b>38</b>
Troubles des conduites	29	51	<b>80</b>
Autres troubles de l'humeur	14	5	<b>19</b>
Autres troubles délirants	0	4	<b>4</b>
Autres troubles mentaux organiques	3	2	<b>5</b>
Autres troubles névrotiques	36	21	<b>57</b>
Troubles mentaux sans précision	22	15	<b>37</b>
Emotionnellement labile	6	10	<b>16</b>
Troubles psychotiques aigus	5	4	<b>9</b>
Retard mental moyen	9	12	<b>21</b>
Personnalité histrionique	6	0	<b>6</b>
Troubles dépressifs récurrents	12	2	<b>14</b>
Autres toxiques	1	1	<b>2</b>
Personnalité dyssoziale	0	2	<b>2</b>
Troubles délirants persistants	2	0	<b>2</b>
Troubles de l'alimentation	4	0	<b>4</b>
Alcool	1	3	<b>4</b>
Démences	2	0	<b>2</b>
Autres troubles du comportement	6	7	<b>13</b>
Autres formes de retard mental	2	4	<b>6</b>
Autres troubles de la personnalité	2	2	<b>4</b>
Retard mental grave et profond	0	3	<b>3</b>
<b>TOTAL</b>	<b>590</b>	<b>781</b>	<b>1388</b>

## 1.2 La Mission locale de Sarcelles

La Mission locale de Sarcelles est l'une des plus importantes de France. Dans le Val d'Oise, elle est celle qui accueille le plus de jeunes pour des actions d'insertion professionnelle.

En 2006, elle a reçu 2650 jeunes, dont 272 entre 16 et 17 ans et 1414 entre 18 et 21 ans.

	16 - 17 ans	18 - 21 ans	22 - 25 ans	Total 16-25 ans
<b>1er accueil par âge</b>	<b>104</b>	<b>777</b>	<b>554</b>	<b>1 435</b>
dont femmes	168	637	410	1 215
dont hommes	272	1 414	964	2 650
<b>Total</b>	10,26%	53,36%	36,38%	100,00%



La Mission locale de Sarcelles dispose d'un Point Santé conçu comme un lieu d'interface entre le somatique et le psychique pour les jeunes de 16 à 25 ans. Le public reçu est majoritairement dans une situation de précarité et de fragilité psychique qui rend nécessaire un accompagnement psychologique permettant à une demande d'émerger. Le Point Santé est à l'intérieur de la Mission locale un espace à la fois interne et externe qui permet à une souffrance psychique de trouver un endroit d'expression qui n'envahisse pas tout le champ de l'insertion.

En 2006, 161 jeunes reçus par le Point Santé connaissaient une souffrance psychique et 70 souffraient d'une pathologie mentale.

### Problématiques de santé repérées en 2006 par le Point Santé

Maladies physiques	17
IVG	5
<b>Souffrance psychique</b>	<b>161</b>
<b>Pathologies mentales</b>	<b>70</b>
Grossesses	32
Conduites addictives	15

Selon la Directrice de la Mission locale :

*« Il apparaît que le nombre de personnes reçues en 2006 est quasiment identique à l'année 2005. Notre attention est cependant attirée sur la nature des problématiques de santé repérées et sur la provenance de l'orientation vers le Point Santé.*

*En effet, nous constatons que le pourcentage de personnes souffrant de pathologies mentales est plus important cette année.*

*A quoi cela peut-il tenir ? Tout d'abord, il semble utile de définir ce qui est compris dans la catégorie « pathologies mentales ». Nous avons orienté notre évaluation à partir de la dimension symptomatique, dans la lignée des critères psychiatriques classiques : Symptômes positifs (hallucinations psychiques, auditives) ; Symptômes dissociatifs, discordances (bizarrerie, détachement du réel, ambivalence, discours impénétrable) ; Symptômes délirants ; Symptômes négatifs (repli autistique).*

*Aussi, au-delà de l'espace que nous leur proposons dans le cadre du Point Santé, il n'en demeure pas moins que les dispositifs d'insertion adaptés à ce public en grande difficulté, permettant de construire un espace transitoire, restent rares. Une réflexion pourrait être menée sur la manière de faciliter une insertion pour ce public pour lequel il semble délicat de s'inscrire dans le Social tel qu'il l'exige. »*

#### **1.4 La Protection Judiciaire de la Jeunesse**

La PJJ du Val d'Oise rencontre elle aussi des obstacles à l'orientation des jeunes en situation de souffrance psychique. Une psychologue clinicienne du Centre d'Action Educatif d'Arnouville explique les principales difficultés :

*« Les adolescents que nous recevons dans les structures de la Protection Judiciaire de la Jeunesse sur ce secteur manifestent, pour certains, des troubles psychopathologiques s'extériorisant au devant de la scène sociale (passages à l'acte venant troubler l'équilibre social), pour d'autres, la souffrance s'exprime à « bas bruit » et les manifestations psychopathologiques s'expriment différemment et électivement sur le plan psychosomatique (troubles des conduites alimentaires, dysmorphophobie, refus de soins somatiques, manifestations somatiques récurrentes-maux de ventre, maux de tête, allergies, acné, fatigue...-,phobies, tentatives de suicide, grossesses, sexualité précoce, préoccupations corporelles, conduites addictives, entre autres).*

*Il devient ainsi parfois difficile d'orienter ces adolescents manifestant des troubles, certes inhérents au processus adolescent, dès lors qu'ils viennent prendre une place prépondérante dans leur expression.*

*Bien souvent, nous constatons qu'il n'y a pas de lieux « généralistes » pouvant répondre aux questionnements et aux manifestations de ces adolescents. En effet, la prise en charge est bien souvent « parcellaire » sans que des liens entre les professionnels puissent se faire aisément. Par ailleurs, l'orientation vers les CMP ou CMPP est souvent complexe, d'une part parce que ces lieux sont surchargés de demandes et prises en charges, d'autre part parce qu'il est parfois demandé à ces adolescents d'être « acteur » de cette orientation. De plus, elle est souvent connotée négativement pour eux parce qu'ils craignent d'être « fous ».*

*Certains d'entre eux doivent répondre à des obligations de soins et là encore, il est parfois difficile de les orienter.*

*Les parents eux-mêmes se trouvent parfois démunis pour répondre à leur(s) enfant(s) dans un accompagnement vers une démarche de soins, qu'elle soit somatique et/ou psychique.*

*Ainsi, sur le secteur, nous constatons des difficultés pour orienter ces adolescents vers des lieux de soins correspondant à leurs manifestations. Il nous est arrivé d'adresser certains adolescents*

*vers des lieux de consultations et de soins hors département, notamment sur Paris, ce qui n'est pas toujours aisé dans l'accompagnement de ces derniers et ce qui ne facilite pas toujours leur mobilisation. »*

### **1.5 Centre de Soins Spécialisé en Toxicomanie (CSST) – RIVAGE**

Basé à Sarcelles, le CSST RIVAGE n'a reçu que deux mineurs venus spontanément. Deux autres ont été rencontrés avec leurs parents sur une consultation au Point Accueil Ecoute Jeune (PAEJ) de Sarcelles. Les autres mineurs, une quinzaine, ont été vu en Maison de la Justice et du Droit sur orientation de la Justice.

Pour Emmanuel MEUNIER, chargé de prévention au CSST RIVAGE, le contraste entre le nombre de jeunes consommateurs de cannabis (1 sur 13 en moyenne) et le très faible nombre des jeunes reçus par les structures spécialisées illustre leur difficulté, voire leur inadaptation, à toucher les adolescents et à créer un lien de confiance avec eux nécessaire afin d'assurer leur accompagnement.

Les constats du groupe de travail « Addiction, soins et insertion des jeunes » dans le cadre du plan triennal MILDT (26/04/2001 – 07/02/2002) offrent des éléments d'explication à ces difficultés de prise en charge des jeunes consommateurs de produits psychoactifs :

*« Les structures de soins spécialisées toxicomanie et alcoologie admettent leur difficulté à rencontrer ce public jeune et s'interrogent sur le cadre d'accueil d'un public qui n'est pas demandeur de soins et qui n'est pas, dans la plupart des cas, dépendant des produits. »*

*Le Dr Françoise BOIN, CSST Rivage & CCAA<sup>5</sup> de Gonesse, estime que cette désaffection des jeunes tient à l'image des CCAA et à la représentation stéréotypée de leurs consultants « alcooliques ». Mme Marie Renée GACOGNE, assistante sociale au C.C.A.A. de Gonesse, déclare que les 20-30 ans représentent 13% des nouveaux patients 2000 (sur 163) et que le CCAA ne rencontre pas de moins de 20 ans. Pour M. Kader BOUZIDI, infirmier au CSST Rivage, les jeunes ne se reconnaissent pas dans les dispositifs existants, et surtout pas dans les dispositifs de soins puisqu'ils ne se reconnaissent pas comme malades. Mais cela ne signifie pas que les jeunes ne soient pas friands d'informations et en attente de dialogue. Pour établir le contact il faut aller au devant des jeunes, et créer des espaces de dialogues « neutres ». Le Dr Christine LAUTRANDAVOUX, CSST Imagine, dit ses réticences à accueillir un public jeune dans des locaux destinés à des héroïnomanes. Les jeunes sont majoritairement dans une consommation excessive, abusive et plus rarement dans une situation de dépendance. »*

### **1.6 PassAge**

La Maison des adolescents de Cergy, PassAge, a ouvert ses portes à la fin du premier trimestre 2006.

Répondant aux caractéristiques des Maisons des adolescents, elle offre une prise en charge globale de leur santé, y compris dans ses dimensions psychosociales et somatiques. Ils y trouvent un accueil, une écoute, une évaluation de leur demande, une orientation et un accompagnement.

Selon le Dr PERRET, Chef du service de médecine et de psycho-pathologie de l'adolescent et du jeune adulte, PassAge reçoit peu ou pas du tout d'adolescents de l'Est du Département en raison de l'éloignement géographique. Elle souligne que le travail avec les adolescents repose sur le lien avec les jeunes, avec leur famille et avec les acteurs institutionnels. Ces liens de confiance et de travail se développent essentiellement à une échelle locale.

---

<sup>5</sup> Centre de Culture Ambulatoire en Alcoologie

En raison de cet éloignement géographique, peu de jeunes de l'Est du Val d'Oise ont connaissance de PassAge.

L'étude figurant en annexe (Annexe 3) montre que le temps de transport pour se rendre en transports en commun à Cergy depuis Sarcelles, Gonesse, Garges-lès-Gonesse, Louvres, ou Goussainville est compris entre 1h30 et 2h.

Depuis ces mêmes villes, le temps pour se rendre à Gonesse n'est que de 30 minutes à 1h.

### **1.7 Projet de la Ville de Sarcelles**

La Ville de Sarcelles a fait connaître un projet de point d'accueil des jeunes en difficultés relationnelles, sociales et en souffrance psychique.

Le Dr PIANT, Médecin chef du secteur de psychiatrie infanto-juvénile de Gonesse, à la fois partenaire essentiel du projet de Maison des adolescents de Gonesse et interlocuteur de la Ville de Sarcelles à ce sujet assure de la complémentarité des deux projets.

Avec l'avancement réciproque de chacun d'entre eux, des actions de partenariat seront mises en place.

## CONCLUSION DU DIAGNOSTIC PARTAGÉ

En conclusion d'un diagnostic du mal-être de l'adolescence qui pointe nécessairement les situations les plus difficiles, il est important de souligner que les adolescents en grande difficulté représentent une minorité des jeunes.

Néanmoins, et malgré l'absence d'études à l'échelle départementale du mal-être des jeunes en Val d'Oise, ce diagnostic permet d'objectiver certains troubles – qu'ils soient cause ou conséquence de leur mal-être – rencontrés par les 12-21 ans : précarité sociale, structure familiale défaillante, échec scolaire, malaise culturel, délinquance, consommation de produits psychoactifs, propension au suicide, interruptions volontaires de grossesse...

Cette jeunesse en difficulté est reçue au quotidien par de nombreuses institutions spécialisées dont l'activité permet également de saisir la nature de leur souffrance.

Les témoignages de ces professionnels de l'adolescence sont néanmoins unanimes à souligner que dans le Val d'Oise les structures spécialisées de prise en charge manquent. Les lieux intermédiaires entre la famille et l'hôpital, les lieux d'accueil de « transition », de coordination, sont trop rares.

Ce constat est particulièrement vrai dans l'Est du Val d'Oise où la population adolescente est plus nombreuse mais aussi plus en difficulté que dans le reste du département.

Mais il est aussi indispensable d'offrir un lieu d'écoute et de dialogue aux jeunes qui vont bien mais chez qui une difficulté émerge, liée à un accident de la vie ou aux soucis de l'adolescence, avant que cette difficulté n'évolue en pathologie plus lourde.

Ce manque de structures intermédiaires est également la cause de l'orientation trop fréquente de jeunes vers les services de psychiatrie infanto-juvénile alors qu'ils ne relèvent pas de pathologies psychiatriques.

A l'issue de la concertation avec l'ensemble des acteurs concernés, l'intuition initiale de la nécessité d'ouvrir une nouvelle structure à la croisée du suivi sanitaire, social et éducatif se trouve confirmée par ce diagnostic partagé par les professionnels de l'adolescence du Val d'Oise.<sup>6</sup>

---

<sup>6</sup> Voir compte-rendu en annexe de la concertation entre professionnels de l'adolescence.



# ANNEXES

**ANNEXE 1 :** Compte-rendu de la réunion de lancement du diagnostic partagé (21 décembre 2006) et liste des acteurs ayant participé au diagnostic

**ANNEXE 2 :** Annuaire des structures d'accueil et de prise en charge des adolescents

**ANNEXE 3 :** Durées de déplacement en transports en commun entre Cergy et l'Est du Val d'Oise

## ANNEXE 1

**Santé mentale des jeunes**  
**Diagnostic partagé des besoins et de l'existant dans l'Est du Val d'Oise**  
**Compte-rendu de la réunion de lancement du diagnostic partagé (21 décembre 2006)**  
**Liste des acteurs ayant participé au diagnostic**

### 1) Personnes présentes

- **Ville de Gonesse**
  - M. Jean-Pierre BLAZY, Député-Maire
  - Mme Marie-Dominique MAISONNIER, Maire-adjointe en charge de la Jeunesse et de la Citoyenneté et administratrice de la Mission locale de Sarcelles
  - M. Marc ANICET, Conseiller municipal délégué à la Santé
  - Mme Janine BUSTILLO, Directrice générale adjointe des services
  - Mme Brigitte COURBEZ, Directrice du CCAS
  
- **Centre Hospitalier de Gonesse**
  - M. Jean-Pierre BURNIER, Directeur
  - Dr Jacques PIANT, Chef de secteur de psychiatrie infantile (3<sup>ème</sup> secteur / Est du Val d'Oise)
  - Mme Soumaya KOUIDRI, Psychiatre, Espace adolescents
  - Mme Anne ESTRADE, Psychiatre
  - Mme Blandine GUETTIER, Pédo-psychiatre CMP de Gonesse
  - M. Mohamed SLIMANI, Psychiatre CMP Sarcelles et Garges-les-Gonesse
  - Mme Françoise BOYADJIAN, Cadre de santé, Espace adolescents
  - Mme Christine PERRU, Cadre supérieur de santé
  
- **Etat :**
  - **DDASS 95**
    - Mme Alexandra LULLIEN, Inspecteur, service des Hôpitaux
    - Mme Alice PRIMAULT, Chargée de mission
    - Mme Maryse SIMONET, Médecin
  - **Education nationale :**
    - M. Eude ROSER, Inspecteur d'Académie adjoint
    - Mme Danièle UZAN, Médecin
    - Mme Nadine FRANCOIS-LUBIN, Infirmière
  - **Justice**
    - **TGI de Pontoise**

- Mme Chantal RODIER, Vice-Présidente du Tribunal pour Enfants déléguée par le Président du TGI et par le Procureur de la République
  - **Protection Judiciaire de la Jeunesse :**
    - M. François SAINT-MARTIN, Directeur de la PJJ 95
    - Julien ANGWENZE, Directeur de Centre de Placement Immédiat de Goussainville
- **Direction Départementale de la Sécurité Publique**
  - M. Olivier SIMON, Commissaire de Gonesse
- **Gendarmerie**
  - M. Christophe MARESCA, Commandant de la compagnie de Montmorrency
- **Collectivités territoriales**
  - **Conseil général :**
    - Mme Isabelle BEULAIGNE, Référent Education Santé, Direction Prévention Santé
  - **Conseil régional :**
    - Direction du développement social, de la Santé et de la Démocratie régionale : excusé

Les travaux du Groupe de travail qui s'est constitué à l'issue de cette réunion ont également associé directement ou indirectement :

- **La Mission Locale** de Sarcelles – Mme Marie Michèle PISANI, Directrice.
- **Centre de Soins Spécialisé en Toxicomanie (CCST) RIVAGE** – Emmanuel MEUNIER, chargé de prévention et administrateur du **réseau Ville-Hôpital Synergie – réseau « Souffrance psychique des jeunes dans l'Est du Val d'Oise »**.
- **INSERM** : Mme REVAH-LEVY, responsable du dispositif adolescents au Centre Hospitalier d'Argenteuil.
- **Association Nationale de Prévention en Alcoologie et addictologie** : Mme Carmen BACH, Directrice Départementale
- **Ville de Gonesse** – Frédéric ATTAL, Directeur de l'Education, Pascale DIDINE, Chef de projet Politique de la Ville.
- **Centre Hospitalier de Gonesse** : M. Gérard COTELLON, Directeur des Affaires médicales, Isabelle CORMENIER, cadre de la Direction des Affaires médicales.
- **PJJ 95** : Mme Claire POLICELLA, psychologue, Mme Myriam LEDOS, Infirmière départementale.
- **PassAge** : Dr PERRET, Chef du service de médecine et de psycho-pathologie de l'adolescent et du jeune adulte de l'Hôpital
- **Education nationale** : M. LEJEUNE, IEN du bassin de Gonesse, M. BEAUBEAU, directeur du CIO de Gonesse.
- **Conseil général** : Observatoire départemental.
- **Observatoire Régional de Santé d'Ile-de-France.**

## **2) Compte-rendu des débats**

**DDAS** : Mme LULLIEN informe les participants que la Maison des Adolescents (MDA) fonctionne mais que l'idée d'une MDA dans l'Est du Val d'Oise peut avoir sa pertinence.

**JUSTICE** : Mme RODIER explique que l'absence de communication entre l'Est et l'Ouest du département donne tout son intérêt à un projet de MDA dans l'Est du Département. Pour elle, les « besoins sont réels ».

**DDAS** : rappelle la nécessité d'élargir le diagnostic à l'échelle du bassin de vie et à l'Est du Val d'Oise.

**CHG** : Le Dr PIANT indique qu'il n'a pris connaissance que récemment de l'existence de la MDA « Pass'Age » de Cergy. Il rappelle que le bassin de santé de l'hôpital de Gonesse est très peuplé (266.000 habitants) et que la population y est très jeune.

**CG 95** : indique qu'il peut participer financièrement à ce projet dans le cadre de la médecine somatique.

**PJJ** : estime que l'Est du département ne peut pas être traité de la même manière que le reste du Val d'Oise. Indique également qu'elle souhaiterait développer plus de liens avec Pass'Age, l'Espace adolescent ou la future MDA de Gonesse.

**CHG** : rappelle la nécessité d'articuler ce projet avec les autres institutions. Pour les jeunes en difficulté avec leurs familles, il faut créer des « lieux tiers » qui ne soient ni foyer en PJJ ni famille d'accueil ASE. Crainte que l'ouverture d'une MDA oriente encore plus de jeunes vers le service pédo-psychiatrie de l'hôpital.

**TGI de Pontoise** : Les jeunes détestent l'étiquette « psychiatrie » ou « santé mentale ». Il faut des structures d'accueil et de soins qu'ils acceptent plus facilement.

**CMP** : le CMP n'est pas la structure la plus adaptée pour ados en train de se désocialiser.

**VILLE DE GONESSE (Marie-Dominique MAISONNIER)**: La Mission locale de Sarcelles accueille beaucoup de jeunes et décharge parfois l'hôpital. L'Est du Val d'Oise est sinistré au regard des structures d'accueil de ce type, mais aussi de soin, qui pourraient exister. Il existe une véritable problématique liée à la jeunesse de ce territoire, et en particulier une problématique liée aux jeunes filles.

**DDASS** : rappelle la nécessité d'établir un diagnostic des structures existant sur ce territoire.

**VILLE DE GONESSE (Jean-Pierre BLAZY)** : La Mission locale de Sarcelles est l'une des plus grandes de France. Cela montre l'importance des besoins de nos jeunes.

**TGI de Pontoise** : Il existe également une dimension culturelle au malaise des jeunes, des conflits de culture en particulier avec les adolescentes (Mariages forcés, TS, grossesses involontaires). Il y a tout un travail d'accueil et de prévention à faire.

**DDSP** : La Police nationale accepte de fournir des éléments dans le cadre du diagnostic partagé.

**Gendarmerie** : Il est véritablement décisif de développer des équipes de santé qui travaillent localement en partenariat avec les écoles, les éducateurs spécialisés... Mais il ne faut pas recréer un établissement isolé comme le CMP de Fosses. La question des adolescentes est primordiale. Les problèmes culturels et éducatifs existent toujours, indépendamment de la culture d'origine du jeune.

**Education nationale** : L'ensemble des personnels scolaires devra être sensibilisé à l'existence de cette nouvelle structure afin de développer les partenariats.

**CHG (Dr Piant)** : Le CMP de Fosses est en perte de temps médical en raison des difficultés de recrutement. Au CHG, il existe une véritable expérience en pédopsychiatrie qu'il est urgent de transmettre et de capitaliser mais cela nécessite des moyens financiers supplémentaires. La MDA pourrait être le prolongement de cette expérience acquise.

**CHG (M. Burnier)** : propose de renvoyer hors hôpital ce qui pourrait être renvoyé hors hôpital. Il n'y a pas de modèle pré-établi, il faut un projet sur mesure pour l'Est du Val d'Oise. Il est contre une approche « hospitalo-centrée » et se déclare prêt à s'ouvrir à condition que le projet soit bien construit et pérennisé.

**VILLE DE GONESSE (Jean-Pierre Blazy)** : constate qu'il existe une convergence entre tous les partenaires quant à la nécessité de renforcer, par la création d'une MDA, les structures d'accueil et de soin « intermédiaires » pour les jeunes. Il faut encourager les synergies.

**DDASS** : rappelle les modalités de dépôt du dossier de MDA.

## ANNEXE 2

### ANNUAIRE DES STRUCTURES D'ACCUEIL ET DE PRISE EN CHARGE DES ADOLESCENTS

#### SCOLARITE

##### Centre d'Information et d'Orientation (CIO) :

Gonesse / Sarcelles

**Public visé :**

Elève ou parent d'élève du secondaire, étudiant, jeune ou adulte en recherche d'une formation.

**Missions :**

- l'information sur les études, les formations professionnelles, les qualifications et les professions,
- le conseil individuel (aider le jeune à mieux se connaître, à retenir les informations utiles, à organiser les éléments de son choix...),
- un fonds documentaire sur les enseignements et les professions, un service d'auto-documentation permettant à toute personne de consulter des documents à partir de ses intérêts et de son niveau scolaire.

##### Mission Générale d'Insertion de l'Education Nationale (MGI) :

Inspection Académique - Cergy-Pontoise Cédex

**Public visé :**

Tous les élèves exposés au risque de sortie sans qualification.  
Des formations spécifiques aux jeunes de plus de 16 ans, en voie de déscolarisation ou sortis depuis moins d'un an du système scolaire, sans possibilité immédiate de poursuite d'études ou d'insertion professionnelle.

**Missions :**

Préparer les élèves à leur entrée dans la vie sociale et professionnelle et accompagner chaque jeune dans un parcours d'insertion sociale et professionnelle, quel que soit son niveau d'études.

**Objectifs principaux :**

- Préparer et sensibiliser tous les élèves à la vie sociale, citoyenne et professionnelle (quel que soit le niveau scolaire et le cycle d'études),
- Accompagner, de façon personnalisée, les élèves en situation de rupture scolaire, dans la réalisation d'une formation et d'une insertion,
- Offrir l'accès à la qualification professionnelle à tous les jeunes de plus de 16 ans grâce à la mise en œuvre d'actions spécifiques.

### Education Nationale – Service de promotion de la santé des élèves :

Inspection Académique - Cergy-Pontoise Cedex

Les bassins correspondent aux communes suivantes :

Bassin de Gonesse : Arnouville-lès-Gonesse, Fosses, Garges-lès-Gonesse, Gonesse, Goussainville

Bassin de Sarcelles : Deuil-la-Barre, Domont, Ecoen Luzarches, Montmagny, Montsout, Sarcelles, Saint-Brice, Villiers-le-Bel

**Missions :**

L'infirmier de l'Education Nationale :

Présent dans l'établissement scolaire, il accueille, écoute les élèves, les conseille et les accompagne dès lors qu'il y a une incidence sur la santé ou la scolarité. Il apporte son expertise technique auprès du Chef d'établissement et du directeur d'école pour organiser le traitement des soins et urgences sur le temps scolaire, en respect du « protocole national des soins et des urgences dans les EPLE et les écoles ».

Le médecin de l'Education Nationale :

Spécialiste de la santé des enfants, des adolescents et des jeunes adultes scolarisés, il exerce sa mission de la maternelle au lycée dans l'équipe de santé avec l'infirmière. Clinicien, il organise et effectue des consultations lorsqu'un suivi médical scolaire est demandé notamment dans le cadre des actions médico-psychopédagogiques pour l'adaptation ou l'orientation des élèves en difficulté scolaire et/ou de santé.

### Education Nationale – Service Social en faveur des élèves :

Inspection Académique - Cergy-Pontoise Cédex

Bassin de Gonesse

Bassin de Sarcelles

**Public visé :**

Elèves de la 6<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup> sur le collège. Pour le lycée : élèves de filières professionnelles BEP, CAP, Bac Pro tertiaire et industriel. Etablissements labellisés « Zone d'Education Prioritaire (ZEP) », « zone violence ». Forte proportion de catégories socioprofessionnelles (CSP) défavorisées, nombreuses nationalités d'origine représentées.

**Missions :**

Intervenant dans des établissements scolaires du secondaire, l'assistant social, est à la fois le conseiller des élèves et de l'institution.

Par des interventions individuelles et globales, il aide le jeune à construire son projet personnel et professionnel. Il contribue à la protection des enfants en situation de danger en mettant en œuvre, avec les autorités compétences, les mesures de protection nécessaires. Il participe à la lutte contre les inégalités, la violence et à la prévention des conduites à risques. L'assistant social est soumis au secret professionnel.

## INSERTION

### Agence Nationale Pour l'Emploi (ANPE) :

Garges-lès-Gonesse – Gonesse - Sarcelles

#### **Missions :**

Faciliter l'accès aux offres des demandeurs d'emploi pour aider les demandeurs d'emploi dans leur recherche : ateliers de recherches d'emploi aux accompagnements renforcés de 3 mois avec un conseiller-référent.

De la simple diffusion d'offres à la présélection des candidatures en passant par l'évaluation des demandeurs d'emploi, une large gamme de services est proposée aux entreprises.

Pour lutter contre les difficultés de recrutement, l'ANPE renforce ses partenariats avec les branches professionnelles concernées et favorise l'adéquation offre / demande d'emploi notamment en développant les compétences des demandeurs d'emploi par des prestations et formations. Elle développe également de nouvelles méthodes de recrutement comme la méthode par simulation permettant de sélectionner les candidats sur leurs habiletés plutôt que sur leurs diplômes ou expériences.

### Missions Locales – Val d'Oise Est :

Siège à Sarcelles.

#### **Antennes :**

Garges-lès-Gonesse – Gonesse – Goussainville – Villiers-le-Bel

#### **Public visé :**

Jeunes de 16 à 25 ans en difficulté d'insertion sociale et professionnelle.

#### **Missions :**

Les missions aident les jeunes de 16 à 25 ans à surmonter les difficultés qui font obstacles à leur insertion professionnelle et sociale. Elles, accueillent, informent, orientent et accompagnent en construisant avec chaque jeune un parcours personnalisé vers l'emploi.

Les missions locales interviennent aussi dans les domaines connexes en prenant en compte les problématiques liées à la santé, en s'appuyant sur un réseau partenarial, en facilitant l'accès à l'emploi, à la formation, à la mobilité. Pour cela, elles ont mis en place un service de proximité répondant aux préoccupations des jeunes dans les domaines de l'insertion sociale et professionnelle sur ses nombreux points d'accueil. Elles mettent en œuvre le programme CIVIS.

Elles s'adressent en priorité aux jeunes qui ont quitté l'école sans qualification et qui rencontrent d'importantes difficultés. Elles sont partenaires des actions en faveur des jeunes des quartiers prioritaires de la politique de la ville.

### Point Santé Mission Locale :

Siège à Sarcelles.

Antennes :

Garges-lès-Gonesse – Gonesse – Goussainville – Villiers-le-Bel

**Public visé :**

Jeunes de 16 à 25 ans déscolarisés fréquentant la Mission Locale  
Jeunes de 14 à 25 ans pour le Point Santé (Sarcelles)

**Missions :**

Accueil, écoute, orientation (3 psychologues). Entretiens individuels ou séances collectives.

Sur Sarcelles, Villiers-le-Bel, Gonesse et Garges-lès Gonesse, le Point Santé propose de :

- Faciliter l'accès aux droits : couverture sociale, CMU et complémentaire,
- Permettre l'accès aux soins,
- Orientation vers les centres de soins, les services hospitaliers, les médecins généralistes et les spécialistes de santé,
- Echanges débats sur des thèmes de santé et visite médicale de prévention,
- Donner la possibilité de s'exprimer en toute confidentialité,
- Ensemble, envisager des solutions pour mieux faire face aux situations,
- Bénéficier éventuellement d'une écoute et d'un suivi psychologique.

**Maison Pour l'Emploi :**

**Coordonnées :**

☒ : Garges-lès-Gonesse

**Public visé :**

Personnes de 16 à 30 ans à la recherche d'un emploi.

**Missions :**

Assistance dans les démarches et les préparations aux entretiens d'embauche : formation individuelle ou collective aux techniques de recherche d'emploi, actualisation et impression des CV, accès au téléphone, fax, documentation...

**AIREMPLI – Espace orientation :**

**Coordonnées :**

☒ : Roissy CDG

**Public visé :**

Personnes intéressées par les métiers de la construction et du transport aérien.

**Missions :**

Accueil, conseil et orientation des visiteurs et accompagnement personnalité sur rendez-vous. Les conseillers font un travail d'aide à la construction du projet professionnel et un travail d'évaluation en rapport avec les métiers de la construction aéronautique et spatiale et du transport aérien. Ils aiguillent les personnes notamment vers les organismes spécialisés locaux pour des compléments de formation ou vers l'ANPE pour des emplois identifiés.

### **Solidarité et Jalons pour le travail (SJT) :**

#### **Coordonnées :**

Villiers-le-Bel

#### **Public visé :**

16 ans – 25 ans.

#### **Missions :**

- Pôle de mobilisation professionnelle,
- Découverte des métiers et élaboration de projets professionnels, avec immersion en milieu professionnel (stage pratique),
- Actions qualifiantes (auxiliaire de vie / CAP petite enfance),
- Contrat accueil intégration : alphabétisation jeunes et adultes.

## **SANTE MENTALE**

### **Centre Médico Psychologique (CMP) :**

Arnouville-lès-Gonesse – Gonesse – Sarcelles

Les secteurs correspondants aux communes suivantes :

- Arnouville : Arnouville-lès-Gonesse, Garges-lès-Gonesse, Villiers-le-Bel
- Gonesse : Gonesse, Goussainville
- Sarcelles : Ecoeu, Ezanville, le Mesnil-Aubry, Bouqueval, Sarcelles

#### **Public visé :**

A partir de 16 ans.

#### **Missions :**

Les CMP sont des unités de coordination et d'accueil en milieu ouvert, organisant des actions de prévention, de diagnostic, de soins ambulatoires et d'interventions à domicile. Le CMP est conçu comme le pivot du dispositif de soins du secteur, il a pour mission d'organiser et de coordonner toutes les actions extra hospitalières en articulation avec les unités d'hospitalisation.

Le CMP propose des consultations médicales, des psychothérapies individuelles, des psychothérapies de groupe, psychodrame, des activités collectives, animation. Les consultations sont gratuites.

### **Centre Médico Psycho Pédagogique (CMPP) :**

Garges-lès-Gonesse – Gonesse – Sarcelles – Villiers-le-Bel

#### **Public visé :**

Le CMPP prend en charge des enfants et adolescents d'âge scolaire, présentant des difficultés relevant d'un soin médico-psychologique.

#### **Missions :**

Diagnostic et traitement des difficultés médico-psychologiques des enfants et adolescents (troubles du langage et de la parole, troubles moteurs, troubles de la personnalité, troubles du comportement, troubles relationnels, difficultés scolaires...).

Mise en œuvre des soins et traitements appropriés par l'intermédiaire de rééducations orthophoniques, psychomotrices, traitements psychothérapeutiques, ainsi que des guidances parentales.

Permettre la réadaptation de l'enfant en le maintenant dans son milieu familial, scolaire et social.

### **Espace Adolescent – CH de Gonesse :**

CH de Gonesse - Service du 3<sup>ème</sup> secteur de Psychiatrie Infanto-Juvenile

#### **Public visé :**

Adolescent de 12 à 18 ans.

#### **Missions :**

Consultations avec psychiatres – psychologues (sectorisées)

Hospitalisation temps plein (départementale) – 10 places

Hospitalisation en pédiatrie (unité Louis Pasteur)

CATTP (Centre d'accueil thérapeutique à temps partiel)

### **Centre hospitalier de Gonesse :**

CH de Gonesse

#### **Missions :**

L'hôpital est lieu de consultation mais surtout... d'hospitalisation.

Rappelons que pour un mineur, conformément à l'article 16-3 du Code Civil, tout acte médical exige, hors les cas d'urgence, le consentement de ses représentants légaux. Sauf urgence, un mineur ne peut, non plus, être hospitalisé sans l'accord (et donc la signature) de ses parents ou de son tuteur légal.

Un mineur pourra être hospitalisé en pédiatrie et être suivi par la psychiatrie de liaison (par exemple dans le cas d'une tentative de suicide).

Le décret du 14 mars 1986 stipule que les secteurs de psychiatrie générale sont autorisés (ce qui ne veut pas dire obligés) à s'occuper des individus de plus de 16 ans.

Dans des cas exceptionnels l'hospitalisation peut être contrainte. L'hospitalisation à la demande d'un tiers (HDT) est justifiée quand les troubles mentaux du patient rendent son consentement impossible et quand son état rend indispensables des soins immédiats avec surveillance en milieu hospitalier. Dans ce cas, un tiers (un proche, une personne agissant sans son intérêt) signe la demande manuscrite d'admission. L'HDT ne peut s'appliquer aux mineurs.

L'hospitalisation d'office (HO) s'applique aux personnes dont les troubles mentaux compromettent l'ordre public ou la sûreté des personnes. La décision appartient au Préfet ou en cas de péril imminent au Maire de la commune concernée.

### **Permanence psychologue / consultations avancées :**

CH de Gonesse, Psychiatrie 10<sup>ème</sup> secteur

#### **Permanences et horaires :**

- Garges-lès-Gonesse
- Gonesse
- Louvres
- Sarcelles
- Villiers-le-Bel

#### **Public visé :**

Bénéficiaires du RMI ou de l'API, sur rendez-vous, adultes en difficulté (isolement, déprime, dépendance...).

#### **Missions :**

Ecoute, entretiens psychologiques, orientation.  
Faciliter l'accès aux soins psychiatriques et/ou psychothérapeutiques.

### **Point accueil écoute jeunes – Garges-lès-Gonesse :**

Garges-lès-Gonesse

#### **Public visé :**

Jeunes de 10 à 25 ans. Adultes en contact avec des adolescents.

#### **Missions :**

En direction des jeunes : l'accueil est anonyme, confidentiel et gratuit.  
Individuellement ou en groupe : accueil, écoute, orientation et accompagnement des jeunes éprouvant le besoin de parler de questions qui les préoccupent.  
Collectivement : organisation de rencontres débats, conçues comme des lieux d'apprentissage de la citoyenneté : Parler, écouter, se respecter dans ses opinions.  
En direction des adultes : fonction ressource.  
Soutien de l'entourage des adultes en contact avec des adolescents en situation difficile.  
Réflexions inter-partenariales sur les problématiques de l'adolescence.

### **Point accueil écoute jeunes – Sarcelles :**

Sarcelles

#### **Public visé :**

Jeunes de 15 à 25 ans. Adolescents, jeunes adultes et parents rencontrant des difficultés avec leurs enfants.

**Missions :**

Consultations anonymes et gratuites.  
Accueil, écoute, orientation et accompagnement des jeunes éprouvant le besoin de parler de questions qui les préoccupent.  
Accompagnement psychologique.  
Consultations de prévention cannabis.

**APCE - Point accueil écoute jeunes – Goussainville :**

Association Pour le couple et l'Enfant (APCE) à Pontoise.  
Goussainville

**Public visé :**

Jeunes et parents de l'ensemble du Val d'Oise.

**Missions :**

Consultations anonymes et gratuites.  
Accueil, écoute, orientation et accompagnement de courte durée.

**CONDUITES A RISQUE**

**Centre de dépistage anonyme et gratuit (CDAG) :**

CDAG du CDDS de Gonesse – Antenne sarcelloise – CDAG du CH de Gonesse

**Associations d'accompagnement des séropositifs :**

*Aides* :Gonesse  
*Bondéko* : Sarcelles

**Public visé :**

Population générale.

**Missions :**

Consultations et dépistages SIDA et IST (infections sexuellement transmissibles).  
Entretiens de prévention et informations autour de la vie affective et sexuelle. Informations collectives tout public.  
Au CDDS : Traitement gratuit des IST. Vaccination VHB, BCG.

**Centre de Cure Ambulatoire en Alcoologie (CCAA) :**

Gonesse

Association d'anciens buveurs :

*Vie libre : un groupe à Gonesse et un groupe à Sarcelles*  
*Alcooliques anonymes : groupe Sarcelles*

**Public visé :**

Personnes alcoolodépendantes ou en difficulté avec l'alcool.

**Missions :**

Consultations gratuites.

Lieu de soins, d'écoute, d'orientation pour les patients en difficulté avec l'alcool.

Elaboration d'un parcours de soins adaptés : soutien médical, psychologique et social, sevrage en ambulatoire, orientation vers un sevrage hospitalier ou en centre de cure (séjour de 3 semaines à 1 mois), orientation vers une post-cure (séjour de 3 mois).

**Centre de soins spécialisé en toxicomanie - RIVAGE :**

Sarcelles

**Public visé :**

Dans le champs du soin : Usagers de drogues (UD) ou consommateurs problématiques de substances psycho-actives licites (alcool, benzodiazépine), proches et familles, professionnels en lien avec ce public.

Dans le champs de la prévention : population générale.

**Missions :**

- Consultations gratuites
- Consultations médicales
- Consultations psychothérapeutiques
- Suivi social
- Centre méthadone
- Appartements thérapeutiques et aide à la recherche d'hébergement
- Suivis de détenus sur la Maison d'arrêt du Val d'Oise et suivis en placement extérieur
- Consultation de prévention cannabis
- Distributeur-récupérateur de seringues
- Missions de prévention
- Accueil de l'antenne de dépistage VIH-VHC du CDAG de Gonesse

**Centres de planification familiale et centre de protection maternelle :**

Garges-lès-Gonesse – Gonesse – Goussainville – Sarcelles – Villiers-le-Bel

**Public visé :**

Personnes désirant accéder à une contraception ou un suivi de grossesse.  
Public jeune prioritaire : accueil et suivi gratuit des mineurs.

**Missions :**

Accès à la contraception, prévention et dépistage des MST, entretien préalable à l'IVG, suivi de grossesse, accompagnement des personnes en difficulté dans leur vie de couple. Consultations de sage-femmes, médecins et conseillère conjugale.

## FAMILLE

### Caisse d'Allocations Familiales (CAF) :

Cergy-Pontoise.  
Antenne de Gonesse – Antenne de Sarcelles

#### **Public visé :**

Familles.

#### **Missions :**

- Aider les familles au quotidien, travailler en réseau avec les partenaires,
- Faciliter l'accès aux droits,
- Apporter un appui aux parents dans leur fonction parentale,
- Permettre l'accès et contribuer au maintien des familles dans leur logement et cadre de vie,
- Favoriser le développement des liens sociaux et de la vie locale,
- Construire ensemble des projets pour répondre aux besoins, aux problèmes locaux.

### Aide Sociale à l'Enfance (ASE) :

CG de Cergy-Pontoise - Service de l'ASE par Circonscription d'Action Sociale

#### **Public visé :**

Mineurs et jeunes majeurs (- 21 ans) et leur famille

#### **Missions :**

L'ASE est chargée de mettre en œuvre l'action sociale du département en faveur de l'enfance et de la famille. Elle s'adresse aux familles en difficultés dans leur devoir d'entretien, de garde, de surveillance et d'éducation de leurs enfants, quand l'équilibre physique et mental de ceux-ci risque d'être gravement compromis. Elle a en charge d'organiser le recueil des informations relatives aux mineurs maltraités et de participer à leur protection.

Elle apporte un soutien matériel, éducatif et psychologique aux mineurs et à leur famille, à domicile ou dans le cadre d'un placement. L'ASE suit plus particulièrement les jeunes placés, dans le cadre de mesures de protection judiciaire, dans des familles d'accueil.

### Services Sociaux Départementaux (SSD) :

Garges-lès-Gonesse – Gonesse – Goussainville – Sarcelles – Villiers-le-Bel & Arnouville-lès-Gonesse – Maison du Département de Garges-lès-Gonesse – AGIR Plaine de France

#### **Public visé :**

Toute personne résidant dans le ressort des circonscriptions ayant des difficultés sociales, sanitaires, d'insertion ou financières.

**Missions :**

Organisés autour des Circonscriptions d'Action Sociale (CAS), les SSD ont pour mission d'assurer l'accès à un certain nombre de droits dans leur vie quotidienne et de les accompagner sur le plan social. Les SSD contribuent, en liaison avec la Mission Insertion (qui pilote le dispositif RMI-RMA) à leur insertion sociale et / ou professionnelle (instruction des dossiers RMI-RMA, Fonds d'aide aux jeunes). S'agissant du logement, les SSD instruisent, en lien avec la CAF, l'accès au dispositif logement (FSL) et orientent vers l'hébergement d'urgence.

**Centre Communal d'Action Social (CCAS) :**

Arnouville-lès-Gonesse – Garges-lès-Gonesse – Gonesse – Goussainville – Sarcelles – Villiers-le-Bel

**Public visé :**

Personnes en difficulté résidant sur la ville.

**Missions :**

Aides légales et facultatives.

Instruction du Revenu Minimum d'Insertion, information sur la Couverture Maladie Universelle, Fonds Solidarité Logement, aide aux frais de restauration scolaire, cartes de transports, participation aux frais d'obsèques, participation aux frais d'hébergement exceptionnels, aides financières diverses, actions sociales...

**Point écoute parents :**

Garges-lès-Gonesse

**Public visé :**

Parents, adultes et professionnels (espace ressources).

**Missions :**

Soutien psychologique individuel, en couple ou en famille. Accueil et orientation des familles. Animation de groupes d'échange de parents. Espace ressources (ouvrages, revues, vidéos) sur le thème de l'enfance, de l'adolescence, de la parentalité, etc...

**INTERCULTURALITE**

**Enfants de France et Culture du Monde (EFCM) :**

Garges-lès-Gonesse

**Public visé :**

Jeunes tout type d'âge et parents, migrants, difficultés linguistiques et culturelles.

**Missions :**

- Accompagnement psychologique,
- Médiations,
- Formations,
- Analyse de pratique et supervision,
- Dispositif « école / famille »

**Espace de médiation interculturelle et sociale :**

**Coordonnées :**

Sarcelles

**Public visé :**

Population en difficulté. Personnes migrantes ne maîtrisant pas bien la langue et la culture française.

**Missions :**

Lieu d'accueil, d'écoute, de soutien et d'accompagnement psychologique :

- Accompagnement dans les démarches de logement, santé,
- Aide pour surmonter les problèmes linguistiques,
- Pôle « parents, familles, écoles ».

**Association des Femmes Africaines du Val d'Oise (AFAVO) :**

Cergy-Saint-Christophe

**Public visé :**

Personnes migrantes en difficulté d'intégration

**Missions :**

Outre ses actions spécifiques sur l'agglomération de Cergy, l'AFAVO a développé à l'échelon départemental une activité axée sur la médiation interculturelle et sur l'accès au droit (permanences juridiques).

**VIE SOCIALE DES QUARTIERS**

**Berges – Prévention spécialisée :**

Garges-lès-Gonesse

**Public visé :**

L'action de prévention étant une action territorialisée, l'équipe touche le public jeune et adolescent, habitant les quartiers de la Muette et des Doucettes à Garges-lès-Gonesse. L'âge du public accueilli va de 11 à 25 ans. Cependant, les jeunes entre 17 et 19 ans constituent le public majoritaire. Depuis plusieurs années l'équipe tend à toucher en priorité le public en âge scolaire.

**Missions :**

Accompagnement socio-éducatif individuel dans les domaines de la scolarité, emploi insertion, santé, loisirs, logement, difficultés familiales...

Les activités de groupes prennent plus une dimension de prévention : théâtre forum, séjour de vacances...

**Œuvre de Protection de l'Enfance et de la Jeunesse (OPEJ) - Garges :**

Garges-lès-Gonesse

**Public visé :**

Jeunes en difficulté psychique ainsi que leur famille sur les quartiers Dame-Blanche Nord et Ouest.

**Missions :**

Basée sur la libre adhésion et le respect de l'anonymat, cette action éducative de prévention est menée par des équipes professionnelles et pluridisciplinaires. Ils interviennent auprès d'enfants, d'adolescents et de jeunes en difficulté personnelle, familiale, sociale ou professionnelle.

**Œuvre de Protection de l'Enfance et de la Jeunesse (OPEJ) - Sarcelles :**

Sarcelles

**Public visé :**

Jeunes en difficultés psychosociales ainsi que leur famille.

**Missions :**

Mission de prévention spécialisée : informer, orienter, accompagnement social et éducatif des jeunes.

Prévenir la marginalisation, le risque de déviance.

Contribuer à la promotion sociale.

Démarche de médiation.

Relation avec le jeune fondée sur les principes de la libre adhésion, de l'anonymat et de l'action avec les partenaires.

**Association Plaine de France – Prévention Spécialisée :**

Villiers-le-Bel

**Public visé :**

En direction des 11-22 ans.

**Missions :**

Accompagnement des jeunes et des familles. Prévention des risques de marginalisation et aide à l'inscription dans des démarches sociales, d'insertion et juridiques.

Présence éducative sur les quartiers.

Prise en compte des facteurs de souffrance psychique.

L'association visite les jeunes lorsqu'ils sont incarcérés.

Elle dispose de quelques nuitées d'hôtel en dépannage jeunes / familles.

**Association du côté des femmes – Centre accueil femmes :**

Sarcelles

**Public visé :**

Jeunes filles et femmes victimes de violences conjugales ou familiales.

**Missions :**

- Animations : activités diverses (ateliers, débats...), lieu d'information et d'orientation,
- Accueil : permanences téléphoniques, permanences d'informations collectives, d'informations juridiques, entretiens avec une psychologue,
- Hébergement : hébergement d'urgence (orientation par le 115), CHRS (procédure d'admission).

**Bureau Information Jeunesse (BIJ) - Sarcelles :**

Sarcelles

**Public visé :**

Jeunes de 16 à 26 ans, mais aussi public plus âgé.

**Missions :**

Possibilité de s'auto-documenter et d'être accompagné dans sa recherche par un informateur compétent formé par la Direction Départementale de la jeunesse et des Sports.

Lieu d'information et de services. Informer les jeunes sur 3 axes :

- Formation (emploi),
- Santé,
- Culture.

Accueil anonyme et gratuit. Accès internet public.

**Point Information Jeunesse (PIJ) :**

Gonesse – Goussainville – Sarcelles – Villiers-le-Bel

**Public visé :**

L'accueil est accessible aux jeunes de 12 à 25 ans, aux adultes, parents et professionnels.

**Missions :**

C'est un lieu d'informations pratiques et actualisées. Il donne une première réponse à toutes les questions sur la formation, l'emploi, les métiers, la vie sociale...

Le PIJ permet une aide technique et pédagogique pour l'élaboration ou la concrétisation d'un projet personnel.

**JUSTICE**

**Protection Judiciaire Jeunesse (PJJ) – Unité Educative En Milieu Ouvert (UEMO) -  
Arnouville – Goussainville :**

Arnouville-lès-Gonesse

**Public visé :**

Jeunes en difficulté, délinquants, sur ordonnance du Juge pour enfants ou du juge d'instruction.

**Missions :**

Il s'agit d'un centre d'action éducative en milieu ouvert. Il est chargé d'une fonction d'investigation en vue d'apporter une aide à la décision du magistrat, et de la prise en charge éducative des mineurs maintenus dans leur famille, qu'ils soient délinquants ou en danger. Il intervient tant auprès du jeune que sur son environnement social et familial. Il est également chargé de la mise en œuvre des mesures de réparation prononcées à l'égard des mineurs délinquants.

**Rôle de la PJJ :**

- Responsabiliser les jeunes quant à la gravité des actes qu'ils ont posés, tout en évaluant ce qu'ils ont voulu exprimer et les aider à trouver d'autres moyens d'expression de leur mal-être,
- Rétablir le lien social avec les jeunes et améliorer leur situation,
- Protéger les mineurs en danger,
- Prévenir la récidive.

**PJJ – FAE – Foyer d'action éducative – Villiers-le-Bel**

Villiers-le-Bel

**Public visé :**

Jeunes de 15 à 18 ans, en difficultés, délinquants placés sur ordonnance du juge pour enfants ou du juge d'instruction.

**Missions :**

Il s'agit d'une structure d'hébergement et d'accompagnement éducatif au quotidien.

Ce centre reçoit des jeunes dans un cadre pénal ou civil pour une prise en charge éducative en hébergement.

**Unité Educative d'Actions de Jour (UEAJ) – Plaine de France :**

Villiers-le-Bel

**Public visé :**

Jeunes en difficultés, délinquants, en difficulté d'insertion et/ou échec scolaire, orientés par la PJJ, l'Education Nationale ou la Mission Locale.

**Missions :**

L'UEAJ a pour mission d'aider à la socialisation, la mobilisation pour une inscription dans un parcours d'insertion ou dans la scolarité, d'apporter une aide individualisée pour la construction d'un projet professionnel.

**Maison de la Justice et du Droit (MJD) - Garges :**

Garges-lès-Gonesse

**Public visé :**

Tout public

**Missions :**

Pour une justice plus proche des habitants et plus rapide. Différents acteurs assurent une permanence gratuite (magistrats, policiers, éducateurs, travailleurs sociaux, avocats...). Ils répondent à la petite délinquance quotidienne et aux petits litiges civils, en proposant des solutions à l'amiable.

Lieu d'accueil, d'écoute et d'information sur les droits et les obligations.

**Maison de la Justice et du Droit (MJD) - Sarcelles :**

Sarcelles

**Public visé :**

Tout public

**Missions :**

Faciliter l'accès au droit et développer des nouveaux modes de traitement de la petite délinquance.

L'accès au droit assuré par des avocats, des notaires, des huissiers et par des associations spécialisées lors de permanences gratuites.

Le traitement judiciaire des petites infractions par le rappel à la loi et la médiation pénale.

## ANNEXE 3

### Durées de déplacement en transports en commun entre Cergy et l'Est du Val d'Oise

Cette annexe décrit les temps de transport entre la Maison des adolescents de Cergy, PassAge, et les différentes villes de l'Est du Val d'Oise d'une part, et entre ces mêmes villes et Gonesse d'autre part.

Pour une question de simplification, pour les communes de Louvres, Goussainville, Gonesse, de Garges-Les-Gonesses et de sarcelles, le point de départ pris est la marie en destination du Parvis de la préfecture de Cergy, Allée de l'Arcade.

Pour se rendre compte de la complexité des transports en commun différentes plages horaires sont étudiées : 8h, 15h, 20h et 23h.

#### Louvres - Préfecture de Cergy

Horaire de départ souhaité	Horaire de départ réel	Horaire d'arriver	Temps de parcours	Mode de Transport	Nombre de changement
8h	8h12	10h11	1h58	Bus/marche	1
8h	8h13	9h42	1h28	Bus/RER	2
15h	15h28	17h21	1h52	Bus/marche	1
15h	15h04	16h49	1h45	Bus/RER	2
20h	19h56	22h21	2h24	Bus	1
20h	20h06	21h37	1h31	Bus/RER	2

Pour rejoindre Cergy par le RER l'utilisateur doit prendre le RER D en direction de Corbeil Essonnes jusqu'à Châtelet les Halles pour reprendre le RER A en direction de Cergy.

#### Goussainville - Préfecture de Cergy

Horaire de départ souhaité	Horaire de départ réel	Horaire d'arriver	Temps de parcours	Mode de Transport	Nombre de changements
8h	8h23	10h11	1h47	Bus/marche	1
8h	8h21	9h42	1h20	RER	1
15h	15h12	17h21	2h08	Bus/marche	2
15h	15h21	16h49	1h27	RER	1
20h	20h26	22h21	1h55	Bus	1
20h	20h18	21h37	1h18	RER	1

### Gonesse - Préfecture de Cergy

Horaire de départ souhaité	Horaire de départ réel	Horaire d'arriver	Temps de parcours	Mode de Transport	Nombre de changements
8h	8h36	10h11	1h36	Bus/marche	2
8h	8h10	9h42	1h32	Bus/RER	2
15h	15h12	17h21	2h08	Bus/marche	2
15h	15h17	16h49	1h32	Bus/RER	2
20h	20h31	22h21	1h50	Bus	1
20h	20h09	21h37	1h28	Bus/RER	2

### Garges-Lès-Gonesses - Préfecture de Cergy

Horaire de départ souhaité	Horaire de départ réel	Horaire d'arriver	Temps de parcours	Mode de Transport	Nombre de changements
8h	8h12	10h11	1h59	Bus/marche	3.
8h	8h09	9h23	1h14	Bus/RER	2
15h	15h10	17h21	2h10	Bus/marche	1
15h	15h11	16h36	1h25	Bus/RER	2
20h	20h05	22h21	2h15	Bus	1
20h	20h22	21h37	1h14	Bus/RER	2

### Sarcelles - Préfecture de Cergy

Horaire de départ souhaité	Horaire de départ réel	Horaire d'arriver	Temps de parcours	Mode de Transport	Nombre de changements
8h	8h35	11h11	2h35	Bus/marche	1
8h	8h00	9h23	1h23	Bus/RER	2
15h	15h05	17h10	2h05	Bus/marche	3
15h	15h05	16h36	1h31	Bus/RER	3
20h	23h04	2h01	2h57	Bus	3
20h	20h08	21h37	1h29	Bus/RER	3

### Louvres - Gonesse

Horaire de départ souhaité	Horaire de départ réel	Horaire d'arriver	Temps de parcours	Mode de Transport	Nombre de changements
8h	8h12	9h08	00h55	Bus	1

15h	15h18	16h10	00h51	Bus	1
20h	19h56	21h28	01h31	Bus	1

### Goussainville - Gonesse

Horaire de départ souhaité	Horaire de départ réel	Horaire d'arriver	Temps de parcours	Mode de Transport	Nombre de changements
8h	8h07	8h39	00h27	Bus	1
15h	15h12	15h43	00h30	Bus	0
20h	20h12	20h41	00h28	Bus	0

### Sarcelles - Gonesse

Horaire de départ souhaité	Horaire de départ réel	Horaire d'arriver	Temps de parcours	Mode de Transport	Nombre de changements
8h	8h00	8h38	00h38	Bus	1
15h	15h05	15h55	00h50	Bus	2
20h	20h08	20h55	00h47	Bus	2

### Garges lès Gonesse - Gonesse

Horaire de départ souhaité	Horaire de départ réel	Horaire d'arriver	Temps de parcours	Mode de Transport	Nombre de changements
8h	8h09	8h38	00h28	Bus	0
15h	15h10	15h36	00h25	Bus	0
20h	20h05	20h31	00h25	Bus	0
23h	23h14	23h40	00h25	Bus	0